



BULLETIN MUNICIPAL

ARVIEU 2020... un retour à la nature

Département de l'Aveyron - Région Occitanie



Sommaire

LE MOT DU MAIRE3

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1 – Composition.....5
- 2 – Les commissions du Conseil Municipal.....5
- 3 – La vie des commissions
du Conseil Municipal6

LE PERSONNEL COMMUNAL7

ETAT-CIVIL

DES ANNEES 2020 et 19208

LA VIE COMMUNALE

- 1 - Le budget principal 2020.....10
 - 1 - 1 - Les prévisions budgétaires
 - 1 - 2 - Le détail des programmes
du budget principal
 - 1 - 3 - Les subventions versées
aux associations
 - 1 - 4 - Les contributions versées
aux collectivités
- 2 - Les budgets annexes 2020.....18
- 3 - Autres sujets suivis en 202019

L'INTERCOMMUNALITE

- 1 - La Communauté de Communes20
- 2 - Le Syndicat Mixte26
- 3 - Le Syndicat Mixte Bassin versant Viaur....28
- 4 - Les syndicats intercommunaux29

LES DIFFERENTS SERVICES

- 1 - L'école publique31
- 2 - La garde des tout-petits32
- 3 - Le Cantou (Maison France Services,
cyber-base, médiathèque,...).....33
- 4 - L'Agence Postale37
- 5 - Le Bureau d'Information Touristique37
- 6 - Le Portage des repas37
- 7 - Le Transport à la demande37
- 8 - Le Point Info Seniors38
- 9 - Les foires et marchés d'Arvieu.....38
- 10 - Correspondants de presse de la commune...38
- 11 - Tarifs des divers services communaux39

AUTRES INFORMATIONS

- Une nouvelle boutique : Chez Simone44
- Un symbole d'Arvieu : le Tilleul44
- Jean DUPIN : un nouveau roman45

LA VIE ASSOCIATIVE46

UN PEU D'HISTOIRE.....62

NOS ARTISANS, COMMERÇANTS, ENTREPRISES et SERVICES65

APPELS d'URGENCE

ET DE SANTE (au dos du bulletin)68

MAIRIE D'ARVIEU

Avenue de Pareloup – 12120 ARVIEU

Tel. 05 65 46 71 06

e-mail : contact@arvieu.fr

Site internet : www.arvieu.fr

***Ouverture au public
du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h
sauf le mardi et le jeudi après-midi***

Document édité par la Mairie d'Arvieu

Mise en page et impression :

Imprimerie SIAG - Rodez



Le mot du Maire

2020 aura été une année mouvementée et pleine d'incertitudes. Alors que chez nous, se préparaient les élections municipales, cette pandémie venue de Chine a bousculé l'installation du nouveau conseil. Dès le scrutin du premier tour terminé, c'est tout notre pays qui s'est retrouvé paralysé pendant deux mois. Les quinze conseillers ayant été élus, c'est le 25 mai que le nouveau conseil a été installé. Il est constitué de onze nouveaux élus. Je suis certain que chacun est motivé par la vie de notre commune et souhaite s'y impliquer le plus possible.

Je remercie très sincèrement Gilles BOUNHOL et tous les anciens élus, (avec une pensée pour Cathy Soulié qui nous a quittés prématurément), pour tout le travail accompli au cours du mandat précédent. Ce fut un mandat de bâtisseur qui a donné un nouvel élan, une nouvelle dimension au cœur d'Arviou avec le « Jardin » mais bien au-delà avec un rayonnement de toute la commune sur notre territoire et bien plus.

Les défis à relever qui avaient été identifiés au précédent mandat restent d'actualité : enrayer la baisse de population par l'accueil de nouvelles familles, rénover l'habitat, associer la population à la vie de la commune ... La démarche participative, Arviou 2020, doit pouvoir continuer, sûrement sous une autre forme.

La rénovation de l'habitat permet d'étoffer l'offre de logements pour des nouveaux venus, c'est pour cela que nous avons mis à l'étude avec « AVEYRON INGENIERIE » (service du Département) la rénovation du presbytère et de la maison Soulié, maison située au cœur du village.

À Pareloup, Notre Dame d'Aures, le camping du Bourgnou n'est plus en service depuis trois étés, il doit retrouver une activité d'hébergement de qualité pour une période d'utilisation élargie. Pour augmenter l'attractivité de la plage, la Base Nautique doit aussi diversifier son offre sportive et animatrice.

Une partie de la cité de Pareloup et Fouletières sont en zone d'assainissement collectif sans traitement des eaux usées. Nous avons relancé l'étude réalisée en 2013 par le cabinet Merlin, pour un assainissement répondant aux normes actuelles, et bien sûr pour éviter les rejets dans le lac et protéger au mieux la zone de baignade.

Au cours de l'année 2021, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sera finalisé après enquête publique. Les trois zones constructibles seront limitées pour répondre à l'objectif de la loi de protection des terres agricoles. Pour maintenir l'offre de terrains viabilisés, nous avons réalisé un lotissement à Saint Martin des Faux en partenariat avec la commune de Salles-Curan. Les lots sont maintenant à la vente. À Arviou, un projet est en cours d'étude.

Depuis notre installation, nous avons finalisé les chantiers du Jardin. La MET Energie, avec qui nous avons un contrat de maintenance de la chaufferie bois, a remis en marche les régulations du chauffage du Cantou, ainsi que les liaisons numériques pour suivre le fonctionnement de la chaudière depuis un terminal à Rodez. (suite page 4)

Les éclairages extérieurs des coursives, de la Grange et de la salle des Tilleuls ont été complétés. Il a été aussi réalisé une amélioration de fonctionnement de la salle des Tilleuls par ATS.

Le clocher lui aussi a fait l'objet de travaux : nettoyage de l'escalier et de l'ensemble avec pose de filets pour clôturer et mettre fin à la présence des pigeons. Un appel aux chasseurs sera fait pour diminuer leur nombre. Ils apportent beaucoup de nuisances dans le village d'Arviou.

Avec la Communauté de Communes et la Chambre d'Agriculture, des échanges amiables de parcelles sont proposés à tous les agriculteurs de la commune pour faciliter leur travail. Ils ont été sollicités par courrier et par voie de presse pour rentrer dans la démarche. Des aides du Département permettront de diminuer le coût des actes notariés et des frais de géomètre. Les élus de la commission agriculture s'impliquent dans cette démarche pour encourager le plus de personnes à identifier ce qui est possible dans toute la commune.

La mise en place de l'adressage avec le SMICA a débuté en cette fin d'année. Chaque maison de notre commune sera concernée. Les habitants seront associés par secteur pour la dénomination des rues ou des voies desservant les hameaux.

Les confinements successifs ont réduit l'activité des commerçants et plus particulièrement celle des restaurateurs, cafés, fleuriste qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour répondre aux demandes soit par livraisons soit en drive.

Toutes les associations ont vu leurs animations et leurs activités annulées. L'occasion pour chacun de nous, de prendre conscience de leur importance dans tous nos villages pour apporter de la convivialité et des occasions de rencontres si importantes pour le vivre ensemble. De la même façon, la programmation culturelle de la salle des Tilleuls et la vie du Cantou ont été réduites.

L'accueil de groupes pour des formations ou des séminaires d'entreprise au Jardin ou à Montfranc ont été annulés ou reportés. Pour autant, le dynamisme est en place. Il rebondira sitôt tournée la page de cette pandémie. Ces lieux participeront, c'est sûr, à l'attractivité de la commune.

Depuis longtemps, les habitants de la commune ont le souci de nos biens communs et participent à nettoyer, fleurir, décorer notre cadre de vie. Spontanément, ils participent à l'entretien de nos sentiers et chemins ruraux. Ils aident les personnes les plus fragiles et accueillent les nouveaux arrivants. Que chacun soit ici remercié et que cette veille de chaque jour s'amplifie pour le bien vivre ensemble.

Merci à tout notre personnel communal pour son implication dans leurs différentes fonctions.

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne année 2021, santé et réussite de tous vos projets.

Guy LACAN
Maire



Le conseil municipal

1 - Composition

LACAN Guy	Maire	Cayras - 12120 ARVIEU	06 76 32 05 78	g.lacan@wanadoo.fr
BLANCHYS Marie-Paule	1er adjoint	Puech- Grimal 12120 ARVIEU	06 61 18 11 99	mariepaule.blanchys@gmail.com
ALMES Jean-Marie	2° adjoint	Route de Montfranc - 12120 ARVIEU	06 86 55 49 40	almes.jm@gmail.com
ALARY Gislaine	3° adjoint	Route d'Aurifeuille 12120 ARVIEU	06 78 34 19 86	galary.alary4@gmail.com
VERGELY René	4° adjoint	Imp. Les Brochets - Pareloup - 12120 ARVIEU	06 08 81 82 25	rene.vergely@hotmail.fr
ALBOUY Rodolphe		Dournets - 12120 ARVIEU	06 31 78 64 32	albouy12@gmail.com
BARTHES Joël		Cayras - 12120 ARVIEU	06 76 21 96 66	barthes.j@orange.fr
BENOIT Vincent		Avenue de la Poste 12120 ARVIEU	06 71050 43 79	vincent.benoit@lactis.fr
BOUNHOL Hélène		Girman - 12120 ARVIEU	06 76 26 18 91	helene.bounhol@orange.fr
CASTELBOU Anne-Lise		Le Fau de Dours - 12120 ARVIEU	06 87 61 46 20	annlise@gmail.com
CASTELBOU Audrey		Dours - 12120 ARVIEU	06 71 86 48 71	remi.castelbou@hotmail.fr
GINESTE Jean-Luc		Le Besset - 12120 ARVIEU	06 42 68 04 02	gineste12@orange.fr
LACAZE Cécile		Rue des Genêts - 12120 ARVIEU	06 83 79 41 95	cecile.lacaze50@orange.fr
TROUCHE Jean-Claude		Avenue de la Poste - 12120 ARVIEU	06 07 66 33 70	jctrouche@orange.fr
VAYSSETTES Jean-Charles		La Calmette - 12120 ARVIEU	06 77 68 89 24	vayssettesjeancharles@gmail.com

2 – Les commissions du Conseil Municipal

*Le Conseil municipal est organisé en commissions dont la liste est rappelée ci-dessous.
Pour certains sujets particuliers, des groupes de travail temporaires sont constitués.*

Commission Finances

Responsable : Guy LACAN

Membres de cette commission : Jean-Marie ALMES - Joël BARTHES – Marie-Paule BLANCHYS – Hélène BOUNHOL – Jean-Luc GINESTE - Cécile LACAZE.

Commission Personnel Communal - Travaux

Responsable : René VERGELY

Membres de cette commission : Jean- Luc GINESTE - Guy LACAN.

Commission Communication, Culture - Nouvelles Technologies, Cantou et personnel du Cantou

Responsable : Gislaine ALARY

Membres de cette commission : Vincent BENOIT – Marie-Paule BLANCHYS - Cécile LACAZE.

Commission Associatif – Sport - Loisirs – Sentiers pédestres

Responsable : Jean-Claude TROUCHE

Membres de cette commission : Gislaine ALARY - Hélène BOUNHOL - Anne-Lise CASTELBOU - Jean-Charles VAYSSETTES - Guy LACAN.

Commission Urbanisme – Assainissement

Responsable : Guy LACAN

Membres de cette commission : Rodolphe ALBOUY - Jean-Marie ALMES - Joël BARTHES - René VERGELY.

Commission Agriculture – Chemins ruraux – Biens de section

Responsable : Jean-Luc GINESTE

Membres de cette commission : Rodolphe ALBOUY –

Joël BARTHES - Audrey CASTELBOU - Guy LACAN - Jean-Charles VAYSSETTES.

Commission Ecole (délégués du Conseil d'École) - Transports scolaires - Personnel de l'école - Petite enfance

Responsable : Anne-Lise CASTELBOU (déléguée)

Membres de cette commission : Gislaine ALARY - Hélène BOUNHOL - Audrey CASTELBOU.

Commission Affaires Sociales - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Composition du CCAS : Membre de droit : Guy LACAN (président)

Responsable : Hélène BOUNHOL

Membres élus : Marie-Paule BLANCHYS - Anne-Lise CASTELBOU - Audrey CASTELBOU.

Membres non élus : Elizabeth BONNAFOUS - Marie-Jeanne SARRET - Jeanine TERRAL - Laurence VERGNES

Commission Développement Économique - Accueil, Habitat et Attractivité - Emploi Commerce - Artisanat - Tourisme

Responsable : Jean-Marie ALMES

Membres de cette commission : Rodolphe ALBOUY - Joël BARTHES - Vincent BENOIT - Guy LACAN - Cécile LACAZE - Jean-Claude TROUCHE - Jean-Charles VAYSSETTES.

Commission Cadre de vie - Environnement - Embellissement - Petit patrimoine :

Responsable : Hélène BOUNHOL

Membres de cette commission : Jean-Marie ALMES - Marie-Paule BLANCHYS - Anne-Lise CASTELBOU - Audrey CASTELBOU - Cécile LACAZE - René VERGELY.



Le conseil municipal

3 – La vie des commissions du Conseil Municipal

Commission Agriculture – Chemins ruraux – Biens de section

Le temps fort : Les projets d'échanges amiables.

Courant 2018, la Communauté de Communes a réalisé une enquête auprès des exploitants agricoles dans un but de maintenir et de conforter les exploitations. Les résultats de cette enquête ont montré qu'un certain nombre d'agriculteurs de la commune étaient favorables à des échanges de parcelles. Aussi la commune d'Arviieu a été retenue pour lancer ce projet qui sera mené conjointement par la Communauté de Communes et la Chambre d'Agriculture. La première réunion d'information a eu lieu mi-mai, suivie par une deuxième le 18 septembre. Un nombre important d'agriculteurs ont répondu présent. Une nouvelle rencontre par secteur sera programmée dès que la crise sanitaire le permettra.

Pour tous ceux qui le souhaitent, il est toujours possible d'entrer dans cette démarche en vous faisant connaître auprès des élus ou bien en prenant contact avec M. Barthas (technicien à la Chambre d'Agriculture) : tél : **06 68 88 57 90** ou **05 65 70 26 71**.

Vos élus sont là pour répondre à toutes vos questions et vos attentes.

Commission Personnel Communal - Travaux

Qui dit mairie dit gestion de tous les besoins des administrés envers les espaces publics et veille quant au bon fonctionnement de toutes les infrastructures communales.

Pour ce faire 3 agents techniques dont 1 à mi-temps sont chargés d'en assurer le bon fonctionnement.

Leurs missions sont très variées : depuis le ramassage des feuilles mortes dans les rues du village, jusqu'à de la plomberie de dépannage dans les locaux communaux, en passant par des travaux de voirie (curage de fossés, réparation de conduites d'eau ou d'égouts), l'entretien régulier des lagunes d'assainissement, le nettoyage des salles municipales etc...

L'année 2020 fut particulière au vu des conditions sanitaires. Un effort particulier a été porté sur la propreté de la plage de Pareloup durant l'été, ce qui a mobilisé tous les agents techniques y compris ceux affectés à l'école, au Cantou...

Le débroussaillage des routes principales, l'élagage au lamier et le déneigement sont assurés par Serge Julien de Clauzelles.

Commission Communication, Culture - Nouvelles Technologies, Cantou et personnel du Cantou

Les membres de la commission communication se sont retrouvés mardi 27 octobre à 19h afin de préparer le bulletin municipal 2021, évaluer la question de l'accès à un réseau téléphonique fiable sur la commune, aborder la question de la communication en direction des administrés.

- **La préparation du bulletin municipal.** Le point sur le prestataire. Des demandes de devis ont été sollicitées auprès de deux imprimeurs. Le choix se porte sur la reconduction du contrat avec le même prestataire que les années précédentes, l'imprimerie SIAG à Rodez.

Le contenu doit être aussi exhaustif que possible afin de rendre compte aux administrés de tous les aspects de la vie communale. Les responsables associatifs sont invités à envoyer un compte-rendu de leurs activités aux responsables de la commission.

- **La question de l'accès à un réseau téléphonique fiable.** De nombreux administrés nous font part de leurs difficultés pour accéder à des communications fiables notamment sur les lignes fixes. Cela pose problème pour la sécurité des personnes. Un courrier à l'opérateur Orange a été envoyé par Monsieur le Maire et pour information au cabinet du Préfet.

- **La communication au quotidien en direction des administrés.** Le nouveau site officiel communal est opérationnel depuis la rentrée (www.arviieu.fr). C'est une vitrine de la vie communale. Il permet d'accéder à toutes les informations de la commune et d'avoir accès en un clic aux démarches administratives et aux différents services municipaux (réservation d'une salle communale en ligne notamment). Le prochain Arvieunois sera aussi mis en ligne et chacun peut faire part de ses remarques et suggestions.

La commission a abordé la problématique d'une communication plus directe, plus personnalisée. C'est pourquoi, il est prévu de mettre en place au cours de l'année 2021 une communication par SMS et mêl entre les services municipaux et les administrés qui le souhaiteraient afin de leur faire parvenir des informations ou rappels importants. Cela nécessitera l'accord des personnes et une démarche volontaire de leur part afin de communiquer leurs coordonnées téléphoniques ou électroniques. Le Cantou se chargera de cette collecte au cours de l'année.



Le personnel communal

Service Administratif

FABIE Maryse

Adjoint Administratif Principal
de 1° classe – Temps partiel (80%)

GRANSAGNE Laurence

Adjoint Administratif Principal
de 1° classe - Temps complet

TRÉMOLIÈRES Ingrid

Adjoint Administratif – Temps non complet de 28 heures par semaine (h/s) dont 10 h/s en mairie qui compensent la réduction d'horaire de Maryse FABIE qui a souhaité travailler à temps partiel.

Service Technique

CHAUZY Guy

Adjoint Technique - Temps complet. CDD du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020, en remplacement de Joël CASTELBOU, en disponibilité pour convenances personnelles depuis le 1er juillet 2011.

FICKINGER Sébastien

Adjoint Technique principal de 2ème classe -
Temps complet

GALIA Christian

Adjoint Technique Principal de 2ème classe –
Temps non complet (22 h/s)

Service Scolaire (ATSEM, garderie, cantine) et ménage dans divers bâtiments

BOUTONNET Audrey

Agent spécialisé principal de 2ème classe des
écoles maternelles (Atsem = Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
Temps non complet de 30 h/s au total

PALOT Isabelle

Adjoint Technique de 2ème classe, en CDD –
Temps non complet de 17h30/s
Cantine, garderie, ménage.

VAYSSETTES Aline

Adjoint Technique de 2ème classe : 16 h/s
Cantine, ménage.

« Le Cantou »

Service Culturel – Cyber Base

CAZOTTES Manon

Adjoint du Patrimoine de 2ème classe
Temps partiel (80%)

CELLIER Marie

Assistant de conservation du patrimoine principal
de 2ème classe contractuel – Temps complet,
en remplacement de Sophie TERRIS, en disponibilité depuis le 1er août 2018.

BOUTONNET Audrey

5 h/s à la cyber-base pour compenser partiellement
la réduction d'horaire à 80% de Manon Cazottes.

VAYSSETTES Aline

Adjoint technique Principal de 2ème classe - 4h30
par semaine en ateliers pour enfants au Cantou

MSAP (Maison de Service au Public)

TRÉMOLIÈRES Ingrid

Adjoint Administratif de 2e classe, 13 h/s à la MSAP

Manon CAZOTTES et Marie CELLIER

assurent aussi un service pour la MSAP en fonction des besoins.

Agence Postale Communale

TRÉMOLIÈRES Ingrid

Adjoint Administratif de 2ème classe : 5h/s

VAYSSETTES Aline

Adjoint Technique de 2e classe : 7h30 par semaine.

BOUTONNET Audrey

Agent Principal de 2ème classe. Assure des remplacements à l'Agence postale

Changement à la mairie

Au 31 décembre 2020, **Maryse FABIE** a fait valoir ses droits à la retraite. Au service de la commune depuis décembre 2013, elle a assuré son service avec efficacité, savoir-faire et discrétion. Que ces quelques mots lui témoignent toute notre reconnaissance pour le travail accompli. Nous lui souhaitons une retraite pleine de projets et riche de nombreuses découvertes. Bonne retraite Maryse !



Etat-civil

Etat-civil 2020

NAISSANCES

Mélia VONIN BIDEGAIN	Arvieu	née le 29 janvier
Antonin VAYSSETTES	La Calmette	né le 06 avril
Alice COULON	Notre Dame d'Aures	née le 17 avril
Rosalie ALBOUY	Dournets	née le 08 juin

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Décès enregistrés sur nos registres d'Etat-civil

Evelyne FARJOUNEL, veuve DÉJEAN, décédée à Arvieu	le 25 janvier	62 ans
Jean SEARD, décédé à Arvieu	le 16 avril	79 ans
Maurice BARTHES, décédé à Arvieu	le 1er juillet	77 ans
Marcel MONTJAUX, décédé à Arvieu	le 15 juillet	90 ans
Blanche SUDRIÈS, épouse VIEILLEDENT, décédée à Albi	le 25 juillet	83 ans
Gérard DURAND, décédé à Arvieu	le 1er août	69 ans
Fernand LACROIX, décédé à St Jean Delnous	le 24 août	88 ans
Yvette HINAULT, épouse PONCET, décédée à Arvieu	le 12 novembre	73 ans
Roger COSTES, décédé à Rodez	le 1er décembre	86 ans
Jeanne VERNHES, veuve VALAYÉ, décédée à Arvieu	le 29 décembre	82 ans

Décès hors commune, inhumés sur la commune

Paulette SARRET, veuve JEANJEAN, décédée à Rodez	le 25 janvier	87 ans
Claude BALDET, décédé à St Affrique	le 5 juillet	85 ans
Liliane CAMBOULIVES, veuve PHILIPPE, décédée à Créteil	le 28 juillet	94 ans
Lucette LAVAUUR, épouse FABRE, décédée à Rodez	le 02 août	86 ans
Marie-Jeanne MASSOL, veuve BENEZETH, décédée à La Primaube	le 09 novembre	88 ans

Etat-civil 1920



NAISSANCES

ALARY Agnès, Bernadette	22 février
ANGLES Ida, Emilienne, Gabrielle	2 avril
AUGUY Armand, Adolphe , Louis	12 avril
ARNAL Alfred, Joseph, Augustin	17 octobre
BOULOC Thérèse, Gabrielle	26 janvier
BENEZETH Claire, Simonne, Augustine	8 février
BALDET Emile, Pierre	3 avril
BALMES Marie, Louise	24 septembre
BRU Maria, Andréa, Berthe, Noëlie	3 décembre
CAMBEFORT Marin, Marcel, Henri	2 juin
CASTANIE René, Henri, Joseph	21 juillet
CALVET Maria, Laetitia, Simonne	25 août
CROUZET Marie, Eloïse, Madelaine	5 octobre
CANAC Claudine, Paulette, Marie-Ange	14 novembre
CAMBOULIVES André, Joachim, Alphonse	1er décembre
DURAND Louis, André, Joseph, Séraphin	30 novembre

NAISSANCES
 (suite)

FABIE Alphonse, Justin, Gabriel	28 juillet
GINESTE Roger, Henri, Hippolyte	7 mars
GISQUET Gabriel, Joseph, Hippolyte	19 août
GRIMAL Emilienne, Andréa	4 décembre
JAMMES Paul, Louis, Antoine	19 septembre
LACAZE Hélène, Antoinette, Marcelle	14 février
LACAZE Gabriel, Antonin, Zéphyrin	18 avril
MARTY André, Louis, Sylvain	24 janvier
NEGRIE Odile, Denise, Nathalie	23 août
SOULIE Irénée, Fernand, Paul	10 mars
VIALARET Fernand, Odilon	11 mai
VIGUIE Germaine, Marie, Thérèse, Jeanne	6 août
VAYSSIERE Louise, Marie	15 octobre

MARIAGES

ALBOUY Auguste et PAILHOUS Marie Germaine	18 octobre
BRU Sylvain et BONNEFOUS Marceline	9 juin
CAILLOL Louis et MARCILLAC Hélène	8 décembre
CAMBOULIVES Célestin et LACROIX Marie	19 juillet
CRANSAC Antoine et JAMMES Marie	15 juin
DOUZIECH Emile et NEGRIE Zélie	8 juin
GAYRAUD Augustin et MARICAN Hélène	7 septembre
GAYRAUD Elie Henri et VERNHESES Rosalie	9 avril
GRIMAL Marius et SALVAGNAC Rosa	12 février
JOSEPH Auguste et BOUÏSSOU Célestine	20 août
LACAN Joseph et LACROIX Agnès	17 juin
MALAVAL Basile et CHAUZY Augustine	12 janvier
MARICAN Charles et ALIBERT Aurélie	29 mai
MARTEL Joseph et BONNEFOUS Marie	juin
PY Joseph et CRANSAC Germaine	8 février
PIERRE Joseph et CAMBOULIVES Palmyre Louise	20 avril
PINOCHET Henri et BOUZAT Marie	1er juillet
ROUQUET Jean-Baptiste et GAYRAUD Marthe	25 octobre
VAYRAC Léon et BOUDOU Régitta	20 juin
VAYSSETTES Marin et PORTAL Henriette	10 novembre
VIDAL Paul et LAPOMME Marcelle	11 février

DÉCÈS

BOISSONNADE Joseph	14 mai
CAMBOULIVES Joseph (<i>Soldat</i>)	14 octobre 1918
CAYRON Emile (<i>Soldat</i>)	31 mars 1920
CAYRON François	3 mars
CAYRON Aurélie	13 avril
COSTES Baptiste	2 avril
COSTES Casimir	6 juillet
CHAUCHARD Prosper, Casimir	13 mars
DEJEAN Théophile	1er mai
DURAND Louis (<i>Soldat</i>)	29 novembre 1918
GAYRAUD Antoine	13 février
LACAZE Hélène	10 août
LAVOUR Gabrielle	22 juillet
MARCILLAC François	5 septembre
POUGENQ Germain, Hippolyte	4 septembre
RAOUL Paule	22 avril
REY Marie	18 août
ROUX Eugénie	26 juin
VIGROUX Marcelle	13 août



La vie communale

1 - Le Budget principal 2020

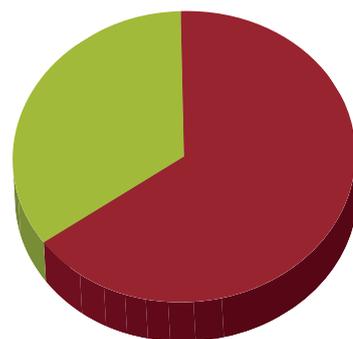
Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation.

Acte d'autorisation car le budget est l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

1 - 1 - Les prévisions budgétaires 2020 (arrondies à l'€)

Le budget a été voté par le Conseil Municipal le 26 juin 2020 en présence de M. G. Ortiz, trésorier de la commune.

Recettes / dépenses de fonctionnement à l'équilibre :	1 043 255 €
Recettes / d'investissement à l'équilibre :	1 982 123 €



Quelques caractéristiques du budget prévisionnel (BP) 2020 :

◆ Concernant les investissements :

- les prévisions d'investissement sont en hausse ; elles correspondent en partie aux opérations reportées de 2019 à poursuivre en 2020, au capital de l'emprunt court terme échu en juin et au remboursement de la part de TVA perçue à rembourser à la communauté des communes qui a porté la grosse partie de l'investissement du jardin d'Arvieu. À cela vient s'ajouter l'ouverture de nouveaux programmes d'investissement (ce qui ne veut pas dire à réaliser dans l'année) : signalétique du jardin d'Arvieu, mur de soutènement du chemin de l'étang, aménagement presbytère, adressage, équipement service technique ...

◆ Pour le budget de fonctionnement :

- Un excédent de fonctionnement prévisionnel (recettes de fonctionnement supérieures aux dépenses de fonctionnement) de 224 119 € qui doit servir prioritairement au remboursement du capital des emprunts qui s'élève à 419 041 € (dont 350 000 € sur emprunt à court terme).

◆ Les taux des taxes foncières en 2020 :

Ces taxes rapportent à la commune la somme de 263 232 €

Nature de l'impôt	Taux identiques à ceux de 2020
Taxe Habitation	suppression
Taxe Foncière sur Bâti	10,07 %
Taxe Foncière sur non Bâti	78,90 %

◆ Des dotations de l'État en baisse :

L'État est le deuxième contributeur au budget de la commune. Chaque année, il attribue à la commune un ensemble de concours financiers composés de dotations financières, (la dotation forfaitaire et la dotation de solidarité rurale) qui s'élève pour Arvieu à 235 285 € en 2020 contre 236 730 € en 2019.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES en € TTC	
Charges à caractère général (eau, électricité, tél., carburants, combustibles, assurances, fournitures...)	289 859
Charges de personnel :	344 592
- Rémunérations	237 500
- Charges	97 092
- assurance du personnel	10 000
Autres charges de gestion courante (indemnités, contingents, subventions...)	70 290
Charges financières (intérêts des emprunts)	10 715
Charges exceptionnelles	2 269
Dépenses imprévues	10 000
Dotations aux provisions	10 000
Virement à la section d'investissement	305 530



INVESTISSEMENT

DEPENSES en € TTC	
Travaux et équipements, dont :	352 622
- Reste à réaliser 2019	119 590
- Apport nouveaux crédits	233 032
Remboursement du capital des emprunts	422 863 (*)
Créance auprès la commune de Salles-Curan qui a réalisé le lotissement l'Entente à Saint Martin des Faux	130 000
Solde négatif de 2019 reporté sur le budget 2020	72 355
Dépôts et cautions	1 000

RECETTES en € TTC

Produits des services (redevances, patus, régies, autres remboursements,...) et produits exceptionnels	77 999
Aides et participations sur les charges de personnel – pour mise à disposition	90 652
- Communauté de Communes Lévézou-Pareloup, pour le Service Commun du Cantou	32 100
- État et partenaires pour la Maison France Service	30 000
- Office de Tourisme, pour le personnel mis à disposition du Bureau d'Information Touristique	1 852
- La Poste, pour l'Agence Postale	14 100
- Travaux effectués par nos agents et imputés à certains budgets annexes (ex : assainissement – station d'épuration)	11 100
- Indemnités Journalières (congés maternité, arrêts maladie)	1 500
Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation, attribution de compensations, taxes diverses)	352 742
Dotations et participations de l'État et autres collectivités	259 355
Autres produits de gestion courante (loyers, location des salles...)	22 900
Produits exceptionnels	40 500
Excédent de fonctionnement de 2019	199 107

RECETTES en € TTC

Virement de la section de fonctionnement et affectation (épargne brute)	330 543
Subventions d'investissement (État, Région, Dépt, Groupement de communes)	299 659
Emprunts	113 080
Dotations - Fonds divers (FCTVA, taxe aménagement,...)	212 040
Reversement au budget Principal du Budget Annexe Photovoltaïque créé en 2018	22 518
Dépôts et cautions	1 000

(*) dont le remboursement du court terme de 350 000 €

1 - 2 - Détail des principaux programmes prévus au budget 2020

	Dépenses 2020	Recettes 2020
Poursuite aménagement Salle des Tilleuls	15 394 €	Solde subvention Etat : 9 840 €
Achat matériel et outillage (ordinateurs écoles, filet pigeons clocher, cabanes bois école ...)	12 139 €	Subvention école numérique : 2 025 €
Chaufferie bois	8 798 €	Solde subvention Ademe : 25 778 €
Tiers lieux (rideaux, ...)	5 580 €	Solde subvention Région : 5 575 €
Aménagement du Jardin d'Arvieu (signalétique, éclairage)	3 682 €	Soldes des subventions : 36 464 €
Mise en sécurité voirie (marquage, sécurisation abords école)	7 304 €	
Rénovation Centre de secours de Salles-Curan	Participation : 28 162 €	

Aménagements scéniques de la salle des Tilleuls

Un investissement particulier demandé par les utilisateurs pour rendre cette salle parfaitement opérationnelle au niveau Son et Lumières mais aussi des compléments importants dans les domaines du mixage et de la vidéo ont été réalisés.

Enfin l'amélioration de l'espace scénique et la création d'une régie fond de salle apportent la touche finale à ce projet d'aménagement.

Les travaux au clocher de l'Eglise d'Arvieu

Depuis de nombreuses années l'accès au clocher était rendu très difficile à cause de l'amoncellement de fientes et de cadavres de pigeons. Après des travaux de fond exécutés par l'entreprise APN d'Olemps, le problème devrait être définitivement résolu. Un nettoyage a été effectué et un grillage posé afin d'empêcher les volatiles de se percher et d'entrer dans le clocher. Il reste à trouver une solution pour éviter la prolifération de l'espèce et par là-même les désagréments occasionnés dans le village.



Améliorations techniques apportées à la chaufferie bois

Il a été mis en place un automate de télégestion en chaufferie pour la télésurveillance de la chaudière bois. Un deuxième automate de télégestion dans la sous-station du Cantou-médiathèque assure à présent l'optimisation de la régulation des circuits de chauffage.

Notre agent d'entretien Met-Energies à Rodez est averti en temps réel de tout arrêt ou défaut de notre système de chauffage lui permettant ainsi d'intervenir rapidement.

Amélioration des éclairages au jardin d'Arvieu

Les modifications apportées tiennent compte des besoins des usagers permanents ou occasionnels, de l'utilisation croissante de ces lieux pour les réunions mais aussi de notre volonté de mettre en valeur le patrimoine de notre commune.

Souplesse de fonctionnement, efficacité et confort d'utilisation ont guidé notre démarche d'amélioration de ces dispositifs d'éclairage.

La mise en sécurité de différents lieux

L'entreprise Signovia a rafraîchi les marquages au sol des passages-piétons à Arvieu, Caplongue et St Martin des Faux ; créé un marquage de sécurité au droit de l'école et grenailé le préau de l'école afin d'en réduire la glissance.

Le WIFI public à Arvieu

- La municipalité d'Arvieu a répondu à un appel à projet de la commission européenne et a été retenue (convention signée le 27 juillet 2019).

Quels objectifs ?

- Fournir un accès internet de haute qualité gratuit pour les habitants et les visiteurs via des points d'accès WIFI dans les lieux publics : parcs, places, bâtiments publics....
- Améliorer la connectivité des territoires.
- Permettre d'offrir un accès à l'internet gratuit à différents types d'utilisateurs : résidents, visiteurs ou pour les besoins propres de la collectivité.
- Permettre d'accroître l'attractivité locale au service du projet de territoire.

Aspects financiers :

- La commission européenne finance 100% du coût de l'équipement et de l'installation dans la limite de 15 000 euros sous forme d'un coupon versé directement à la société d'installation.
- Pas de transit par le budget municipal.
- Reste à la charge de la commune le coût du fonctionnement c'est-à-dire l'abonnement à internet. La solution retenue consiste à greffer le WIFI public sur l'abonnement internet du Cantou.

Le prestataire :

- La société SAS ISR PRO (homologuée par la commission européenne) d'Onet le Château a été retenue pour la mise en place du WIFI 4EU.
- Les travaux sont finis depuis début décembre 2020 et le WIFI est désormais opérationnel.

Comment se connecter au WIFI4EU ?

PROCÉDURE DE CONNEXION AU WIFI Public Gratuit « WIFI4EU »

1. Pour vous connecter au Wifi Public « WIFI4EU », cliquez :

- soit sur le bouton « Paramètres » ou « Réglages »  de votre smartphone ou tablette
- soit sur le bouton « Accès internet » de votre ordinateur, situé dans la barre des tâches  en bas à droite de l'écran, qui déroulera la liste des Wifi disponibles.

2. Choisissez de vous connecter à « WIFI4EU » dans la liste des réseaux Wifi affichés, ensuite soit la page de connexion suivante s'ouvrira toute seule, soit il faudra cliquer sur une notification de votre smartphone/tablette pour le faire, soit elle s'ouvrira au lancement d'un navigateur internet.

3. Sur la page de connexion il suffit ensuite de cocher « j'ac-

cepte les conditions d'accès à internet » et de cliquer sur « se connecter » .



cepte les conditions d'accès à internet » et de cliquer sur « se connecter » .

Vous pouvez maintenant naviguer sur internet, MAIS au bout d'1h d'utilisation il faudra refaire la même manipulation si vous voulez utiliser encore ou à nouveau le wifi.

Les lieux où vous pouvez vous connecter à Arvieu :

- Dans le Jardin
- À la salle des Tilleuls
- À la salle de la Grange
- Sur la place de l'église
- Sur la place du marché
- Sur la terrasse arrière du bar restaurant « Le P'tit Bout d'où ? »
- À la salle des fêtes Raymond Almès
- Aux installations sportives devant la salle des fêtes
- Au château de Montfranc

L'accès aux terrains de tennis municipaux

Le club de tennis d'Arvieu, qui jusqu'à présent était gestionnaire de l'utilisation des terrains de tennis, a été dissout.

La municipalité, soucieuse d'offrir à ses administrés désireux de pratiquer le tennis un accès souple aux terrains, propose l'achat au Cantou d'une carte annuelle d'un montant de 10 euros. Cette carte permettra d'obtenir un code qui donnera le droit d'obtenir la clé (restituable dans la boîte prévue à cet effet à l'entrée des terrains) pour ouvrir les terrains et profiter de ce service.



Nous espérons que cette formule qui fait appel à l'esprit civique des usagers locaux ou extérieurs, permettra aux joueurs occasionnels ou réguliers de s'adonner à ce loisir en toute quiétude

Un système de réservation en ligne sera mis en place pour la saison estivale.

Modernisation de la Station Service Municipale :

La municipalité a engagé dès le mois de juin 2020 une réflexion sur l'état de la station-service municipale créée en 2010.

Au delà d'une mise en conformité du terminal de paiement imposée par les nouvelles normes de sécurité des transactions bancaires (normes PCI DSS) il s'agissait de profiter de ces changements obligatoires pour moderniser l'ensemble de l'ou-



til informatique de la station-service (nouveau logiciel de gestion, nouveaux équipements – UC/ Imprimante, nouvelles box pour la liaison internet et la liaison de secours 4G.)

L'ensemble de ces modifications apporte depuis le 11 novembre 2020 sécurité et confort d'utilisation pour les consommateurs.



Mise en place de l'adressage sur la commune

Le conseil municipal du 09 novembre 2020 s'est prononcé favorablement à la mise en place de l'adressage sur la commune et a retenu le SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics adhérents) pour l'aider dans cette tâche.

De quoi s'agit-il ? de nommer et numéroter toutes les voies de nos villages. Le principe étant que toute voie ouverte à la circulation publique doit être dénommée.

Pourquoi est-ce important et nécessaire pour notre commune ?

- cela facilitera la mise en place de la fibre optique
- cela permettra une meilleure qualité de service aux administrés : accès facilité et plus rapide des services d'urgence et des différents services publics

(Poste, eau, électricité...) ; des livraisons plus rapides (commandes, distribution de marchandises et prestations...) et repérage des lieux-dits par GPS (tourisme ...).

Concrètement comment cela va-t-il se passer pour notre commune ?

- un groupe d'élus est chargé de suivre la démarche. Dans chaque village, chaque hameau, les habitants seront consultés sur le choix des noms de voie. Sur Arvieu et sur Pareloup, les noms actuels seront repris.

Et pour commencer, un outil au service de la population :

- le portail grand public du SMICA qui met au service des usagers des fonds de plan, des cadastres et des documents d'urbanisme pour préparer l'adressage.

Le lotissement « L'Entente à Saint-Martin des Faux. »

Notre commune alliée à celle de Salles-Curan s'est dotée d'un nouveau lotissement.

Les lots en cette fin d'année 2020 sont à la vente. Comme l'indique le panneau apposé à l'entrée de la rue de l'Entente le prix du m² est fixé à 38 €. La proximité du lac, les commerces et services présents sur les



deux communes sont des atouts remarquables qui valorisent le potentiel de ce lotissement. Renseignements et réservations en mairie de Salles-Curan.

Coordonnées : 05 65 46 35 21 et mairie-salles-curan@wanadoo.fr

Les plans sont aussi consultables en mairie d'Arvieu.

Deux nouveaux services pour le paiement en ligne !

1 - Au P'tit bout d'Où : un nouveau paiement de proximité : Le DATAMATRIX.

Le principe : les factures émanant du Trésor Public, sur lesquelles sont apposées un code barre à deux dimensions de la forme Datamatrix et la mention du *paiement possible chez les buralistes partenaires* seront encaissables dans ces points de contact sur présentation de sa facture par l'utilisateur.

Un exemple de la forme Datamatrix que l'on peut voir sur une facture.

Attention : encaissement maximum 300 € et paiement par carte bancaire ou espèces uniquement. (Le paiement par chèque n'est pas autorisé.)



Comment procéder ?

L'utilisateur présente sa facture contenant le Datamatrix. Elle est lue par le buraliste à l'aide d'un dispositif de lecture optique.

Christine ou Virginie encaissent la somme indiquée ou, en cas de paiement partiel, un montant inférieur. Elles remettent un justificatif de paiement à l'utilisateur.

Une centralisation nationale des opérations est prévue, permettant l'envoi d'un fichier d'encaissement quotidien de l'ensemble des opérations réalisées.

2 - Le service Pay FIP. Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide pour régler vos avis de sommes à payer. Service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7.

Le Conseil municipal réuni en date du 9 novembre 2020 a opté pour l'adhésion de la commune au ser-

vice Payfip, service de paiement en ligne des recettes publiques, afin de permettre aux administrés d'utiliser ce moyen de paiement pour leurs contributions diverses : cantine, garderie, loyers, redevance assainissement, location de salles ...

Le service de paiement en ligne de la DGFIP, dénommé PayFiP, permet ainsi aux usagers des collectivités adhérentes de payer les créances ayant fait l'objet d'un titre exécutoire et pris en charge par le comptable public (PayFiP Titres et Rôles).



Les règlements sont effectués par carte bancaire ou par prélèvement unique. Ces deux moyens de paiement sont indissociables.

Comment procéder ?

1 - Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr

2 - Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou tipi.budget.gouv.fr) et laissez-vous guider.

3 - Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFiP, de la direction générale des Finances publiques.

4 - Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction .

5 - Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement.



Un tiers lieu villageois

Le jardin d'Arvieu c'est un écosystème, un bien commun. C'est un peu comme une place de village, qui rassemble au cœur d'Arvieu plusieurs acteurs et activités, qui accueille divers utilisateurs sur un ensemble de bâtiments.

Un peu partout, dans des villes ou villages se développent ces espaces souvent appelés tiers lieux qui favorisent la rencontre, les initiatives collectives, la coopération, la mutualisation, le développement économique, l'attractivité, les interactions, le lien social, la médiation numérique, l'accès à la culture, à des services ...

Un partenariat public-privé

Depuis septembre 2019, deux structures se coordonnent et interagissent pour faire vivre, animer et développer Le jardin d'Arvieu. Le Cantou, porté par la mairie, et la SCOP Laëtis interviennent l'un et l'autre dans leurs domaines en favorisant autant que possible les liens avec les autres acteurs locaux engagés dans la vie de notre territoire : associations, écoles, commerçants, porteurs de projets, nouveaux arrivants, groupes villageois, monde agricole, porteurs de projets. Cette dynamique, menée en partenariat avec la municipalité contribue aussi à la mise en valeur et à l'attractivité de notre commune luttant ainsi contre la baisse démographique.



SERVICES POUR TOUS

SERVICE PUBLIC
SOCIAL & NUMÉRIQUE

CULTUREL
& ASSOCIATIF

GESTIONNAIRE PUBLIC



SERVICES AUX ENTREPRENEURS

COWORKING
& ESPACES PRO

SÉMINAIRES
& FORMATIONS

GESTIONNAIRE PRIVÉ

1 – 4 – Les subventions versées aux associations en 2020 (en €)

Subventions aux associations communales	
Arviou Art de vivre	600,00
Pueblo Latino (festival)	900,00
Société de chasse	900,00
Bienvenue en Transition	900,00

Subventions aux associations extérieures ou intercommunales (en €)	
ADMR du Lézou (portage des repas)	550,00
Antenne Solidarité	800,00
Pareloup Céor Football Club	900,00
Pareloup-Céor Section Jeunes	112,00
Lézou-Ségala-Aveyron XV	900,00
Prévention Routière	100,00

Les associations de la commune subventionnées et celles d'intérêt collectif, à but non lucratif, bénéficient d'un accès gratuit aux salles communales (hormis les frais de chauffage) pour toutes leurs manifestations publiques.



1 – 5 - Les contributions versées aux collectivités (en €)

COTISATIONS MUNICIPALES à divers organismes : Assoc. Nationale des Élus de la Montagne, Assoc. Communes touristiques, Assoc. Départementale des Maires, Centre de Gestion, Cercle généalogique, Aveyron Culture, Villages internet	1 466.56
ADMR DU LEVEZOU – Participation au Portage des Repas	2 067.42
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS	15 985.56
SIEDA – Entretien Éclairage public	3 545.67
FODSA (Fédération des Organismes de Défense Sanitaire de l'Aveyron)	2 087
REGION OCCITANIE – Transports scolaires	9 440.50
AVEYRON INGENIERIE – instruction des dossiers d'urbanisme	5 700.00

2 - Les budgets annexes 2020 - Bilan au 31.12.2020

Budget annexe Station-service

◆ **Rappel** : le montant maximum de carburant délivré lors d'un passage à la pompe est de 120 €.

◆ Le bilan 2020, en HT

• **Les dépenses de fonctionnement** : 450 038.83 €
dont :

- achats de carburants 412 385.33 €
- contrat de maintenance de la station 4 182.40 €
- remboursement des intérêts d'emprunt 1 358.06 €
- transfert de charges de personnel au budget principal 4 480.49 €
(coût des heures passées par les agents communaux pour le fonctionnement de la station)
- cotisation foncière des entreprises 160.00 €

- électricité, téléphone 1 090.96 €
- annulation du stock du 31/12/2019 13 906.45 €

• **Les recettes de fonctionnement** : 455 975.43 €
- ventes de carburant : 425 604.17 €
- constat de stock au 31/12/2019 22 984.26 €

• **En investissement** :

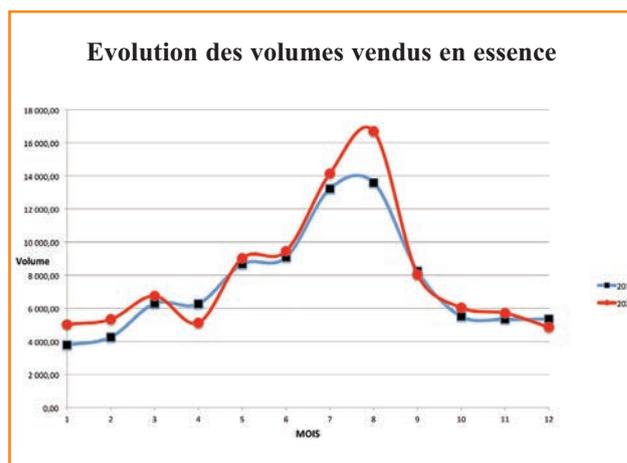
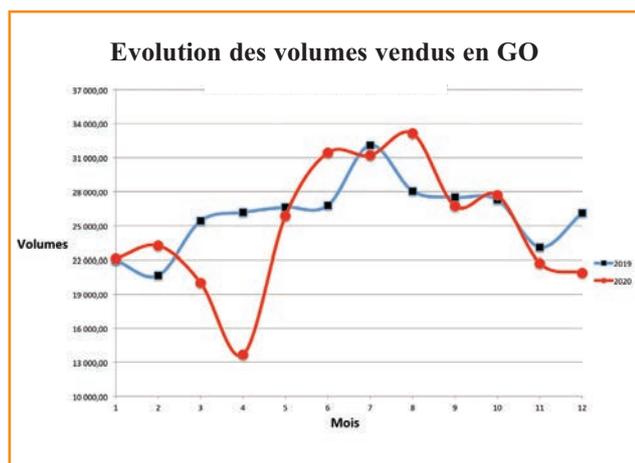
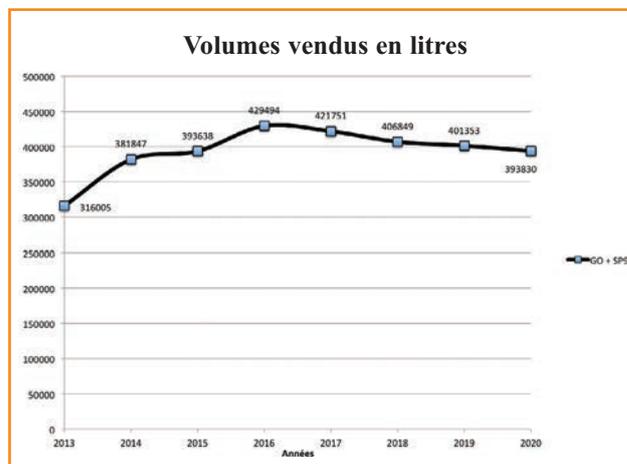
- remboursement du capital de l'emprunt 6 294.42 €
- changement de l'automate 12 706.00 €

◆ L'évolution de l'activité

La station service d'Arviu enregistre pour la 4ème année consécutive une baisse de ses ventes de carburants

Cette baisse de 1,8% des volumes vendus s'explique en partie par les périodes imposées de confinement durant lesquelles on a pu noter une importante baisse de fréquentation

Durant la période d'été on a enregistré un fort accroissement des ventes lié à un afflux massif de touristes dans notre région.



Budget annexe Garage

◆ Le bilan 2020, en HT

• En fonctionnement

- le remboursement des intérêts d'emprunt : 88.53 €

M. Thierry Vigroux, gérant du garage, a versé un loyer de 6956 € pour l'année.

Le bail du garage a expiré en octobre 2019. Il est tacitement reconduit pour une durée indéterminée.

• En investissement

- remboursement du capital d'emprunt, pour un montant de 3 932.19 €

- la redevance de modernisation des réseaux à l'Agence de l'Eau 2 967.00 €
- vidange station de Caplongue, vidange fosses, et petits travaux de réseaux 1 896.86 €

• Les recettes de fonctionnement : 39 994.16 €

dont :

- la redevance d'assainissement des usagers 28 306.41 €

- l'aide à la performance épuratoire 2 456.00 €

- la redevance de modernisation des réseaux collectifs 3 068.75 €

(collectée par la commune pour être entièrement reversée à l'Agence de l'Eau)

- un raccordement au réseau 1 500.00 €

• En investissement

- le capital d'emprunts : 1 662.40 €

Lotissement "Le Clos"

Vente de deux lots, au lotissement le Clos, à M.Mme Russo Jean-François, pour un montant de 20 833.33 € HT

Boucherie

◆ Le bilan 2020, en HT

• En fonctionnement

- le remboursement des intérêts d'emprunts : 501.10 €

Monsieur Joris Marcillac, a pris la succession de Monsieur Léo Viodé à la tête de notre boucherie. Un nouveau bail a été signé le premier juin 2020. Nous souhaitons à Joris pleine réussite dans son activité.

Le loyer pour le bien immobilier versé par M. Joris Marcillac est de 550 € / mois.

• En investissement

- remboursement du capital d'emprunt : 6 048.89 €

Budget annexe Assainissement

Les principales réalisations 2020, en TTC

• Les dépenses de fonctionnement : 37 3812.25 €
dont :

- "le bilan 24h" effectué sur la station d'Arvieu 824.47 €

- les charges de personnel transférées au budget principal 6 794.08 €

(coût des heures passées par les agents communaux pour les travaux d'assainissement)

- l'intérêt d'emprunts 1 264.62 €

Budget annexe photovoltaïque

Ce nouveau budget annexe a été créé en 2018 pour gérer l'investissement et le fonctionnement des panneaux photovoltaïques de la salle R.Almès ainsi que la vente de l'électricité produite depuis le mois d'août 2018.

• Les dépenses de fonctionnement : 11 214.10 €

- intérêts d'emprunt : 2 703.73 €

- frais liés à l'utilisation du réseau : 476.37 €

• Les recettes de fonctionnement :

Depuis août 2018 ont été produits et mis sur le réseau 108 818 kWh.

Il était prévu que cette production soit rachetée au prix de 0,1368 €/kWh, soit 14 886.30 €.

Mais, invoquant le retard dans la mise en service de l'installation par rapport à la date annoncée (suite au retard du chantier), la signature du contrat avec "EDF OA Solaire" est toujours en attente à mi-janvier 2020.

M. le maire a saisi à ce sujet Mme E. Borne, ministre de la transition écologique et solidaire, avec copie du courrier aux députés et aux sénateurs du département.

• En investissement

En dépenses, remboursement du capital d'emprunt : 7 119.87 €

Le budget annexe photovoltaïque doit reverser au Budget Principal l'investissement financé par ce dernier. Compte-tenu de la situation actuelle, ce remboursement est différé.



L'intercommunalité

1 – La Communauté de communes Lévézou – Pareloup



Siège administratif :

8 route du Claux – 12780 VEZINS
Tel. 05.65.58.19.84

Président : Alexis CANITROT

**Directeur Général des Services :
Jean-Paul DARDE**

Les services :

Environnement : **Jean-François VIDAL**

Attractivité et développement local : **Catherine TERRAL**

Moyens et ressources : **Jennifer RICHARD**

Prospective et politiques territoriales : **Séverine PEYSSI-BOUTET**

Proximité et cadre de vie : **Laura PRADEILLES, Sophie PUECH, Chantal THUBIERES-SANNIÉ**

Présentation de la Communauté de Communes Lévézou - Pareloup

Créée en 2001, la Communauté de communes Lévézou-Pareloup est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui regroupe **10 communes-membres** :

Alrance – Arvieu – Canet-de-Salars – Curan – Saint-Léons – Saint-Laurent-de-Lévézou – Salles-Curan – Ségur – Vezins-de-Lévézou – Villefranche-de-Panat.

Étendue sur 479 km², la Communauté de communes Lévézou-Pareloup a façonné un ambitieux projet pour ses **5 626 habitants** et son territoire :

- Elle investit massivement sur des opérations qui améliorent le quotidien de ses habitants (voirie et ouvrages d'art, véhicules de collecte des ordures ménagères, reconstruction de déchetterie, signalétique) ;
- Elle développe des projets innovants pour le territoire (construction d'un complexe aquatique, élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, aides économiques aux entreprises ...) ;
- Elle contribue à l'essor de ses communes-membres en soutenant leurs projets (Zone d'activité numérique d'Arvieu, plan d'eau de Vezins, zone artisanale Albert Gaubert à Villefranche de Panat,

zone artisanale de La Glène à Saint Léons...) et en leur apportant des subventions d'équipements.

- Son dessein est de promouvoir le développement harmonieux de toutes les communes plutôt que de privilégier un centre de gravité unique qui concentrerait tous les équipements et services.

Les délégués de la commune d'ARVIEU :

Guy LACAN (membre du bureau) - **Marie-Paule BLANCHYS** - **Jean-Marie ALMES** - **Gislaine ALARY**

Vos délégués dans les commissions :

- Infrastructures : **René VERGELY**
- Economie " Développement économique " : **Jean-Marie ALMES** & " Agriculture " : **Jean-Luc GINESTE**
- Services à la population " Petite Enfance " & " Seniors " : **Marie-Paule BLANCHYS** et **Audrey CASTELBOU**
- Communication-Numérique : **Vincent BENOIT**
- Environnement (« Déchets ménagers et assimilés », « Assainissement non-collectif », « Energies renouvelables » et « GEMAPI ») : **Guy LACAN, Joël BARTHES** et **Jean-Charles VAYSSETTES**

Vos délégués dans les organismes extérieurs :

- PÉTR Syndicat mixte du Lézérou : **Guy LACAN**, suppléant : **Jean-Marie ALMES**
- Contrat Territorial et Gal Grands Causses Lézérou : **Guy LACAN** délégué suppléant
- Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur : **Joël BARTHES**, suppléante : **Marie-Paule BLANCHYS**

Compétences de la Communauté de communes Lézérou-Pareloup au 1er janvier 2018 (extrait)

- Aménagement de l'espace : Schéma de COhérence Territorial et schéma de secteur (SCOT), Plan Local d'Urbanisme (dont PLU intercommunal), document d'urbanisme en tenant lieu, carte communale.
- Élaboration, révision, modification et suivi de ces documents
- Développement économique :
 - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire
 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
 - Promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Voirie d'intérêt communautaire
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Action sociale
- Politique du logement et du cadre de vie
- Assainissement non-collectif à l'exception du zonage
- Politique culturelle et sportive
- Infrastructures numériques
- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)
- Zone d'aménagement concerté (ZAC)
- Compétences complémentaires à la GEMAPI

**Des exemples :**

Vous recherchez des informations sur les aides possibles concernant la rénovation de votre bien immobilier ?

Permanence habitat : Sont concernés (sous conditions) tous les travaux concernant les économies d'énergie, l'adaptation au vieillissement et/ou au handicap et la lutte contre l'habitat dégradé.

Le cantou d'Arviu soutenu par la Communauté de Communes Lézérou-Pareloup

Pôle culturel installé à Arviu, le Cantou **offre à la population du Lézérou** les services de sa médiathèque permettant l'accès à la lecture pour tous, **un espace d'exposition et des actions culturelles** dédiées à l'art, aux livres, aux vidéos, à la musique, à la photographie, au cinéma ...
Cyber-base tournée vers l'avenir, le Cantou **met le numérique à la**



portée de chacun grâce à l'accès à internet, à des équipements mais aussi à des actions de médiation. Les expositions, spectacles et ateliers créatifs prennent place dans mais aussi hors-les-murs ce qui lui confère un important rayonnement à

l'échelle du Lézérou.

Il s'inscrit pleinement dans la logique d'attractivité et de déploiement de services de proximité mise en avant par la Communauté de communes. Celle-ci soutient les actions du Cantou au travers **d'une convention de partenariat 2018-2021** et d'une aide financière annuelle. Par ailleurs, le Cantou abrite une Maison France Services ouverte à tous.

Une nouveauté : le Pass Numérique

Pour tous les renseignements pratiques, rendez-vous sur la page du Cantou.

Le mot du Président

Notre mandat démarre dans le contexte très difficile de la crise sanitaire de la Covid-19. Face à ces difficultés d'une ampleur inédite, notre Communauté de communes a privilégié, dès le 13 mars dernier, une réponse efficace et pragmatique. Cet engagement s'est traduit par des mesures sanitaires coordonnées (groupement d'achat de masques chirurgicaux et de solutions hydroalcooliques pour les communes, distribution gratuite de masques en tissu pour nos populations) et par l'adhésion à des dispositifs économiques en faveur des entreprises (fonds régional OCCAL, dégrèvement de CFE...). Malgré la morosité actuelle, l'avenir n'est jamais totalement écrit et notre devoir est de rester mobilisé pour poursuivre nos objectifs.

En effet, depuis sa création en 2001, les valeurs de solidarité et de coopération sont les fondements même de notre intercommunalité. Au cours du dernier mandat, la communauté de communes a élargi ses compétences à travers notamment la politique sociale pour toutes les générations, la planification, l'économie....

Au fil des ans, beaucoup de partenaires, d'acteurs économiques, institutionnels, associatifs ont été fédérés autour de projets de plus en plus nombreux, déployés au bénéfice de toutes les communes et des habitants du Lévézou.

Sur la commune d'Arvieu, ces actions se sont concrétisées par le financement de projets d'équipements. Je retiens notamment la Zone d'Activité Numérique où la Communauté, premier financeur du projet, a conduit ce projet par délégation de maîtrise d'ouvrage. En parallèle, d'autres projets, portés par vos élus communaux, ont été subventionnés par l'intercommunalité grâce à des fonds de concours (aménagement paysager de logements sociaux, réfection de la rue de la Forge, aménagement des abords de la mairie, rénovation de la salle polyvalente, agrandissement du cimetière, rénovation de bâtiments touristiques, reconstruction de la salle des Tilleuls, rénovation de la toiture de la salle Almes, aménagement terrain La Porro, aménagement du Jardin d'Arvieu, réhabilitation de la maison Marty).

Cette dynamique reste le cœur de notre action, concrète et collective, telle que je souhaite la reconduire pour ce nouveau mandat. Néanmoins, sa mise en œuvre s'avère plus périlleuse que par le passé car l'Etat s'est fortement désengagé de notre collectivité locale (la baisse de soutien de l'Etat est d'environ -75% depuis 2014). Sans l'importance des ressources propres que nous possédons, une petite communauté de communes comme la nôtre ne serait pas en mesure de faire face à cette baisse.

Aussi, nous travaillons déjà à des projets innovants générateurs de nouvelles ressources externes. Il conviendra aussi d'être plus efficient dans nos compétences traditionnelles.

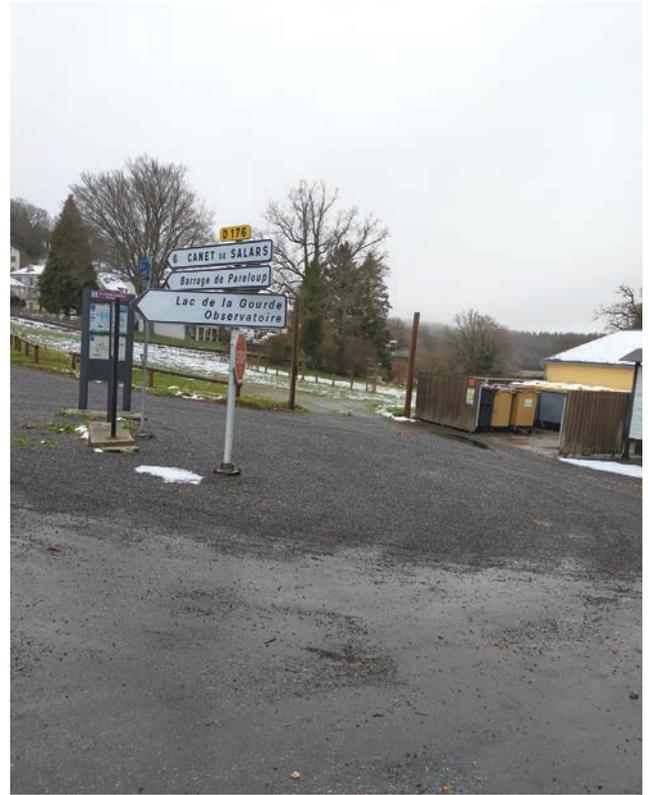
Ces conditions permettront de porter des projets structurants pour tout le territoire de la communauté, seuls types de projets permettant à nos territoires ruraux, et au Lévézou en particulier, d'avoir un avenir prometteur dans un monde qui bouge extrêmement vite.

Alexis CANITROT

*Président de la Communauté
de Communes Lévézou-Pareloup*

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Au cours de l'année 2020, plusieurs chantiers ont eu lieu sur notre commune. En effet, le volet "voirie" étant une compétence de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup, l'entreprise mandatée est intervenue en plusieurs lieux.



Voici la liste des différents travaux réalisés :

- réfection de la chaussée pour l'accès à l'ancienne maison Boudou au Puech-Grimal,
- reprofilage du carrefour de Fouletières (réorientation des eaux pluviales),
- renforcement du petit rayon, dans le virage au Moulin d'angles et ce pour plus de sécurité,
- aménagement de l'aire de retournement au port de Pareloup,
- aménagement de l'accès aux containers des ordures ménagères à Pareloup (parking) pour en faciliter la prise en charge par les agents de la Communauté de Communes,
- élargissement d'un pont à la sortie de Bonnevielle en direction du Rocher du Diable, avec pose d'un garde-corps,
- dans le village d'Arviu, reprofilage et pose d'un enduit bi-couche impasse de La Lande et bordure-bateau pour un meilleur accès Route de la Rivière.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Afin de se doter d'une vision à long terme, la Communauté de communes Lévézou-Pareloup a lancé fin 2018 son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Ce document d'urbanisme :

- traduira l'ambition intercommunale et la politique de tous les élus pour harmoniser et organiser l'aménagement des 10 communes-membres pour toutes les thématiques qui concernent la vie quotidienne (habitat, équipements et services, développement économique, mobilités, environnement, etc.).
- remplacera tous les autres documents d'urbanisme locaux

actuellement en vigueur. Il sera alors le document de référence unique pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire et autres).

Tout au long de ce processus, des modalités de concertation sont prévues afin de permettre aux habitants et aux usagers d'accéder aux informations relatives au projet de PLU et de formuler des observations et des propositions. Les documents sont disponibles sur le site internet Levezou.fr à la page ou directement en mairie.

L'enquête publique auquel sera soumis le document final aura lieu en septembre/octobre 2021. Elle durera 1 mois.

IMPORTANT !

Pour tous les propriétaires de la commune, il est indispensable de s'informer pour connaître le classement des bâtiments et des terrains en leur possession.

Et spécialement, pour les agriculteurs, ils sont invités à vérifier si la surface en terrain agricole permettant le développement des bâtiments d'exploitation est suffisante.

De même il faut être vigilant quant au changement de destination d'un bâtiment désaffecté.

LA FIBRE Elle arrive ...

Pourquoi la fibre optique ? La fibre optique est un fil en verre, qui a la propriété de conduire la lumière et transmettre des informations. Contrairement au cuivre, la fibre optique permet :

- la rapidité : elle transmet des données à la vitesse de la lumière ;
- la continuité : elle permet d'apporter un débit identique aux usagers, quel que soit l'éloignement de leur lieu d'habitation ;
- la stabilité : elle est non sensible aux phénomènes météorologiques et notamment la foudre ;
- la symétrie : elle permet de recevoir et aussi d'expédier des données à un débit identique (l'envoi de fichiers est aussi rapide que le téléchargement). C'est pourquoi la fibre optique a été choisie pour la construction du nouveau réseau aveyronnais.

Depuis le mois de janvier 2019, les Communautés de communes accompagnées du Conseil départemental et du SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Aveyron) déploient ALLfibre, un réseau de fibre optique visant à amener une connexion internet très haut débit à tous les aveyronnais.

Au total, ce sont 12 000 km de fibre qui seront

déployés par ALLfibre sur une période de cinq ans et, progressivement, jusqu'en 2022 sur le territoire intercommunal.

L'installation du réseau optique ALLfibre jusqu'à votre domicile comporte de nombreuses étapes. La durée de déploiement d'une zone est d'environ 14 mois (études comprises) et son délai de mise en commercialisation est d'environ 4 mois après la réception des travaux.

Il est difficile de donner une date prévisionnelle de raccordement de chaque foyer. Néanmoins, vous pouvez vous rendre sur www.all-fibre.fr pour prendre connaissance de l'évolution de la future connexion de votre foyer.

Pour Arvieu, les premiers travaux devraient débuter en 2021 car nous faisons partie de la dernière phase, avec un achèvement des travaux en 2022 mais l'impact de la crise sanitaire se fera sûrement ressentir sur les délais initialement prévus.

A noter :

La fibre ne remplace pas le réseau téléphonique existant et vous serez totalement libre de conserver votre ligne et donc votre offre existante.

LE TRANSPORT A LA DEMANDE



Grâce au transport à la demande, je me déplace en toute liberté !

La Communauté de Communes Lévézou Pareloup avec la Région Occitanie met à votre disposition un réseau de Transport à la demande (TAD) qui permet de desservir des zones rurales peu, voire pas, desservies par des lignes régulières.

Le principe en trois étapes :

- 1) un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous amène en ville
- 2) vous faites vos courses, votre marché, vous effectuez votre visite chez le médecin...
- 3) le véhicule vous ramène ensuite chez vous

- **Qui peut en bénéficier ?** Tous les habitants des communes du territoire
- **Jours et horaires de transport par commune** Voir ci-dessous l'extrait du tableau des destinations concernant Arvieu. Le tableau complet est disponible en mairie.
- **Je veux bénéficier du transport à la demande comment dois-je pro-**

céder ? Il vous suffit de réserver directement votre voyage la veille de votre déplacement auprès du transporteur Gondran au 05 65 46 23 31.

- **Quel coût ?** Une nouvelle politique tarifaire est mise en place par la Région Occitanie à compter du 1er janvier 2020. **Désormais chaque trajet ne coûte plus que 2 € à l'usager.**

COMMUNES DESSERVIES	DESTINATIONS	JOURS Réservation la veille Tél. 05 65 46 23 31	HORAIRES	
			Arrivée	Départ
VILLFRANCHE DE PANAT ALRANCE - ARVIEU	RODEZ AGGLO	mardi	8h30	12h15
ARVIEU	CASSAGNES BEGONHES	vendredi	8h30	12h
ARVIEU - ALRANCE	REQUISTA	2 ème jeudi	8h30	12h
ALRANCE - ARVIEU	VILLEFRANCHE DE PANAT	4 ème jeudi	8h30	12h
ARVIEU - CANET DE SALARS	PONT DE SALARS	3 ème jeudi	8h30	12h

Applicable à compter du 1er janvier 2021.

LES DECHETTERIES



Déchetterie de Salmiech

Habitants de la paroisse de Caplongue et des villages de Ginestous, Clauzelles, Puech de Clauzelles, Clauzellou et Le Bosc.

Vous devez justifier de votre identité et du lieu de domicile à l'entrée de la déchetterie.

Déchetterie de Pont-de-Salars

Habitants d'Arvieu, Aurifeuille, Mas-Roux, Girman, Dours, Dournets, Paulhe-Rouby. Pour la cité de Pareloup, les habitants situés à gauche de la route qui va à la plage en venant d'Arvieu. Une carte vous est délivrée à cette déchetterie lors de votre première visite.

Déchetterie de Salles-Curan

Tous les autres résidents ainsi que tous ceux qui le souhaitent !

Horaires d'ouverture des déchetteries

	SALLES-CURAN		PONT DE SALARS	SALMIECH
	HH	HE	Toute l'année	
Lundi			Fermée	
Mardi	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00		14h00 à 18h00
Mercredi			16h30 à 18h00	14h00 à 18h00
Jeudi	9h00 à 12h00 14h00 à 17h30	9h00 à 12h00 14h à 17h30	16h30 à 18h00	
Vendredi			16h30 à 18h00	14h00 à 18h00
Samedi	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00 14h00 à 17h30	10h00 à 12h00 14h00 à 18h00	9h30 à 12h30 14h00 à 18h00

HH - horaires d'hiver : d'octobre à avril

HE - horaires d'été : de mai à septembre



2 – Le Syndicat Mixte du Lézou

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Syndicat Mixte du Lézou (PETR) qui est composé des deux communautés de communes Lézou-Pareloup et Pays de Salars permet au Lézou de se doter d'un projet de territoire qui trouve sa traduction dans la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT du Lézou).

L'élaboration d'un tel document permet aux élus du grand Lézou de définir leur propre stratégie de développement à venir dans plusieurs domaines tels que l'habitat, les mobilités, l'environnement.

Au-delà de la compétence du SCOT, le PETR intervient dans les domaines de l'animation culturelle et sportive. Il assure également la promotion touristique du territoire via l'Office de Tourisme Pareloup-Lézou dont il est la structure juridique porteuse. En effet, le PETR signe avec l'Office une convention d'objectifs qui permet de décliner les actions phares portées en matière de tourisme sur le territoire.

Concernant l'animation sportive, Fred Mallavan met en œuvre la politique définie par les élus en termes d'itinérance des manifestations afin qu'aucune commune du Lézou ne soit lésée et qu'un maximum d'enfants de jeunes ou de public senior puisse s'initier, pratiquer et surtout s'amuser à différentes disciplines.

L'animation culturelle poursuit un objectif similaire en termes d'itinérance des manifestations, en effet des dispositifs tels que les Rendez-vous artistiques du Lézou permettent d'offrir une offre culturelle

délocalisée et variée et qui vient en complément de ce qui est proposé par les associations locales et les partenaires culturels.

Par ailleurs, au travers de la contractualisation avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses et la Région Occitanie des dispositifs tels que le contrat territorial permettent d'obtenir des subventions sur des opérations d'investissement.

Enfin en 2020, le PETR a été lauréat d'un appel à projet relatif à l'accueil de nouvelles populations. Ce qui permet la prise en charge financière par l'Europe d'un certain nombre d'actions destinées à promouvoir le territoire et la prise en charge du salaire d'une chargée de mission à hauteur de 70% pour assurer la mise en place de cette politique d'accueil. Ainsi Laura Mallaval a intégré le PETR comme chargée de mission « accueil de nouvelles populations ». Sa mission consiste à développer des actions visant à attirer de nouveaux habitants sur le Lézou, intégrer les nouveaux venus voire les accompagner au sein de différentes démarches (recherche emploi, maison, appartement, création reprise entreprise.)

Suite au renouvellement des conseils municipaux, le 23 juillet 2020, le conseil syndical du PETR Syndicat Mixte du Lézou - qui est issu d'élus des deux communautés de commune – a procédé à l'élection de son président.

Yves Regourd a été élu président de cette structure. Pour Arvieu, Guy Lacan est membre titulaire et Jean-Marie Almès est membre suppléant.

Accueil de nouveaux arrivants

Vous êtes nouveaux sur le territoire ? N'hésitez pas à contacter le PETR du Syndicat Mixte du Lézou pour échanger sur vos besoins, vos projets, vos envies !

Donc si vous êtes en recherche d'emploi, création/reprise d'entreprise, si vous recherchez un terrain, une maison, un appartement, une location, si vous voulez connaître la vie locale, associative, ... n'hésitez plus ... contactez :

Laura Malaval 07 84 51 27 89

Site Internet levezou.fr

Habitants du Lévézou, cliquez, vous êtes informés ! Depuis fin 2019, le site internet levezou.fr recense toutes les informations dont vous avez besoin : les horaires de la déchetterie la plus proche, les dates et inscriptions des animations sportives pour enfants et personnes de plus de 60 ans, les services de la petite enfance, l'agenda des événements culturels, ...

Retrouvez donc en un clic tous les renseignements sur le site internet levezou.fr, site utile et pratique de la vie citoyenne et quotidienne du territoire !

Actions sportives

Le PÉTR-Syndicat mixte du Lévézou porte toujours les projets territoriaux dans les domaines du tourisme, du sport et de la culture.

Vue la conjoncture actuelle (Covid-19), bon nombre d'animations sportives ont été malheureusement annulées. La fin du Cycle n°52 des Ecoles Multisports (avril à juillet 2020), la Journée Multisport 60+ (vendredi 05 juin à Agen d'Av.), l'Aprèm Multisport 2020 (mercredi 17 juin à St Laurent), le Beach Lévézou Tour (mi-juillet à mi-août) et la fin du Cycle n°53 des Ecoles Multisports (septembre à décembre 2020) n'ont pu se voir programmés.



Idem pour les journées événementielles ouvertes au grand public. Pas de Printemps du GTML (programmé le dimanche 25 mars sur St Léons), ni de Festival « Ça déborde sur le Lévézou ! » (Dimanche 22 septembre sur Pont de Salars).

Voici un bref résumé des différentes (et rares !) sessions proposées sur Arviu lors de l'année écoulée :

Programmations	Périodes – Nombre de Séances/Stages	Présences / participant(e)s	Arviuinois(es) intéressé(e)s
Stage Sportifs HIVER 2020	Badminton + Kinball le 22 février (Salle R. Almès)	20	4
Ecoles Multisports 2020	Cycle N°53 (avril à juillet 2020) 10 séances	Programmé mais non réalisé (Covid-19)	
Stage Sportifs TOUSSAINT 2020	Roller + Base Ball le 20 octobre (Salle R. Almès)	24	3

Voici 20 ans que Fred, l'ETAPS du Syndicat, s'évertue à programmer judicieusement, de façon géographique et temporelle, les différentes trames d'animations.

Pour tout contact, envoyez un mail à : fred.sport.levezou@gmail.com ou téléphonez au **05 65 74 35 04** et/ou **06 30 26 62 64**. Retrouvez-nous sur la page Facebook **Animation Sportive en Lévézou**, toutes les informations et inscription sur le site levezou.fr



3 – Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur



Suite aux dernières élections municipales de 2020, de nouveaux membres des différentes communes concernées ont été désignés pour siéger à (établissement public de gestion de l'eau) EPAGE Viaur. Réunis en comité syndical, ils ont élu un nouveau bureau composé de 26 personnes. Mr Yves Regourd a été réélu à la présidence, épaulé par trois vice-présidents.

L'EPAGE Viaur (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) œuvre depuis plus de 20 ans maintenant aux côtés des communes dont la commune d'Arviu pour retrouver un bon fonctionnement des cours d'eau du bassin versant du Viaur.

Cette structure œuvre sur l'ensemble du bassin hydrographique du Viaur: 85 communes de 3 départements pour une superficie de 1561 km² et 2500 km de cours d'eau.

Sur ce territoire, différents programmes d'actions sont développés:

Programme de travaux, concernant la gestion du lit mineur et des berges des cours d'eau

Un Programme d'Action Agricole «AGRI VIAUR»: cette opération à destination du monde agricole s'articule autour de plusieurs axes de travail: une communication directe avec les agriculteurs par l'intermédiaire de la lettre AgriViaur, des Programmes d'Action Territoriaux (PAT) sur des secteurs à enjeux importants.

Sur notre commune les travaux démarrés en 2020 se situent sur le ruisseau Le Roustens à proximité du lieu-dit de Caplongue et se termineront au printemps 2021. Ils représentent: 1 100m de clôtures, 135 plantations, 4 passages empierrés, 4 descentes aménagées, pour un total de travaux de 15315€.

Coordonnées :

EPAGE Viaur – 10 Cité du Paradis – 12800 NAUCELLE – tél 05.65.71.12.64 – courriel : contact@epage-viaur.com

Délégués pour Arviu : Joël Barthes et Marie-Paule Blanchys.



4 – Les syndicats intercommunaux

S.I.E.D.A

Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron



Siège : rue de Bruxelles, 12000 Rodez

Président : Sébastien DAVID

Les délégués : J.-Charles VAYSSETTES

Le SIEDA, présent depuis 70 ans en Aveyron, assure de nombreuses missions liées à l'énergie.

Tout d'abord, c'est lui qui assure la distribution publique d'électricité, sa mission historique. Le SIEDA est propriétaire du réseau de basse et moyenne tension dont il confie la gestion à ENEDIS par un contrat de concession. Concernant la commune d'Arviéu, cela représente une centaine de km de linéaire dont environ un tiers en souterrain.

Ensuite, le SIEDA accompagne les communes dans la gestion de l'éclairage public, pour en améliorer l'efficacité, la qualité et la sécurité ; tout en visant la plus grande économie d'énergie et de moindres nuisances environnementales. Ainsi les luminaires type « boules », éclairant davantage vers le ciel que vers le sol vont être peu à peu remplacés. De plus, des programmes de gestion d'intensité lumineuse selon l'horaire sont possibles (comme c'est le cas à Arviéu), pouvant aller jusqu'à l'extinction sur une partie de la nuit (comme c'est le cas à Caplongue).

Depuis 2015, le SIEDA est également en charge du déploiement de la fibre optique. Chaque foyer de la commune devrait avoir la possibilité de s'y raccorder d'ici fin 2022. Pour ce développement, le SIEDA s'appuie sur l'« Alliance Très Haut Débit », filiale d'Orange, via une délégation de service

public pour une durée de 25 ans.

Le SIEDA, en partenariat avec les communes, déploie des bornes de recharge pour véhicule électrique (réseau régional Révéo). L'Aveyron dispose ainsi de 65 bornes « normales » (22kVA) et 3 « rapides » (50kVA). Arviéu dispose d'une borne « normale » dont les coûts de charge sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Abonné	Non abonné
Abonnement	12€/an	/
Première heure	1.5€	3€
Temps supplémentaire (Jour 7h-21h)	0.025 €/minute	
Temps supplémentaire (Nuit 21h-7h)	Gratuit	

Enfin, le SIEDA peut aider les collectivités dans les domaines suivants : diagnostics énergétique de bâtiments publics, valorisation des primes énergies, achat groupé d'énergie, projets de production d'énergie (ombrières photovoltaïques, bois-énergie, solaire thermique...)

S.M.I.C.A.

Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises

Siège : Immeuble Le Sérial, 10 Rue du Faubourg Lô Barri, 12000 Rodez

Président : Jean-Louis Grimal

Délégué : Jean-Marie Almès



La commune d'ARVIEU est adhérente au SMICA depuis le 11 avril 2002. Ce syndicat mixte pour la modernisation numérique des collectivités a été créé en 1987 sous l'impulsion d'une vingtaine de maires visionnaires avec le soutien actif du Conseil Départemental de l'Aveyron.

Il intervient dans de nombreux domaines, tels que la gestion administrative (Etat civil, Elections, Paye, Comptabilité), la dématérialisation des échanges avec les principaux services de l'Etat.

Le SMICA propose à ses adhérents des outils modernes et performants adossés à une structure technique de qualité qui accompagne notre collectivité dans le temps.

Ainsi l'utilisation de la plateforme cartographique

riche en données offre un accès complet au cadastre permettant des consultations rapides (n° de parcelle, propriétaire, surface, zonage PLU etc..) doublées d'éditions de documents tels qu'extraits cadastraux ou relevés de propriété.

Si aujourd'hui les volets réseaux, voirie et éclairage public sont largement intégrés et utilisés par nos services communaux, demain c'est l'adressage qui viendra compléter la panoplie de nos outils informatiques.

A l'heure d'internet, l'omniprésence de ces logiciels informatiques, leur renouvellement et la préservation des données toujours plus nombreuses justifient pleinement le concours d'une structure telle que celle du SMICA.

S.I.V.U.

Centre de Secours de Cassagnes-Bégonhès

Siège : Mairie de Cassagnes

Président : Michel Costes

Secrétariat : Mairie de Cassagnes-Bégonhès

Les délégués : Marie-Paule Blanchys et Jean-Charles Vayssettes



Le centre d'incendie et de secours de CASSAGNES- BEGONHES assure les interventions sur un secteur de treize communes. Sur Arvieu, le village de Caplongue et plusieurs lieux-dits sont défendus par les pompiers cassagnols.

L'effectif du centre se compose d'un médecin, deux infirmières et trente pompiers qui sont formés pour l'incendie et le secours à personne.

Pour le matériel roulant, cinq véhicules : Deux camions « hors chemin » avec 4000 litres d'eau pour les incendies, une voiture de liaison, une ambulance et un véhicule « hors chemin » pour les opérations diverses.

Les interventions en 2020 sont au nombre de 208 : interventions réparties en 148 secours à personne, 14 accidents de la circulation, 31 incendies et 15 opérations diverses. Le secours à personne représente 71% des sorties.

Pour la commune d' ARVIEU 13 interventions en 2020 qui représente 6.3% des interventions sur notre secteur.

La crise sanitaire du Covid 19 et le confinement ont provoqué une baisse des interventions en mars et avril. Les pompiers aveyronnais ont dû mettre en place de nouvelles procédures et de nouveaux matériels pour assurer les interventions dans le respect des

mesures de protection et des gestes barrières.

Durant les mois de juillet et août, une période de sécheresse a provoqué une augmentation des incendies. Nous avons été appelés en renfort sur les secteurs voisins un grand nombre de fois avec, en particulier, un feu de forêt important sur le secteur d'OLEMPS où les pompiers de CASSAGNES ont participé dès le début de l'intervention.

Les sapeurs pompiers volontaires de CASSAGNES remercient la municipalité d'ARVIEU pour cet article qui informe la population sur leurs activités durant cette année 2020.



Les différents services

1 - L'école publique

Actions menées en 2019/2020

Dans le cadre du nouveau projet d'école : « S'exprimer, collaborer »

- Lecture, écriture, arts visuels : travail sur le conte en particulier, et une étude détaillée sur « le Petit Chaperon Rouge ».

- Education musicale : itinéraire Aveyron Culture « Anticyclone Trio » : jazz climatique a proposé plusieurs rencontres de grande qualité.

- Education artistique, Education Morale et Civique : rencontre avec les artistes de la compagnie La Maleta Creacion et spectacle « Si j'avais du papier » à la salle des Tilleuls le 3 mars 2020.

L'éternel Carnaval a eu lieu le 10 mars ; grand merci aux commerçants et au club de la Céorette.

L'école a connu la période de confinement du 15 Mars au 15 Mai 2020. Une reprise partielle a débuté le 15 Mai avec un accueil alterné et ce jusqu'au 22 juin, date à laquelle tous les enfants ont pu retrouver ensemble les bancs de l'école.

Belle initiative : afin de recréer les liens trop longtemps rompus avec les personnes isolées de la commune, les enfants, dès leur retour en classe, leur ont envoyé un message de soutien : un échange riche pour petits et grands.

En raison de la pandémie de COVID-19 et de la fermeture des écoles, la classe de découverte prévue cette année fin mars début avril a été reportée et les sorties piscine également.

Enfin, pour clôturer l'année scolaire une journée ludique et sportive au parc « Grimpe et Cimes » a été proposée. Tout le monde est revenu enchanté.



Début d'année scolaire 2020/2021

L'effectif cette année est de 38 élèves répartis ainsi :

- 22 maternelles-CP avec Isabelle VAYSSETTES
- 16 CE-CM avec Camille SOULIE en congé maternité jusqu'en janvier.
- Poursuite du projet d'école « S'exprimer, collaborer, être solidaire »



A l'approche de Noël, mise en place d'une collecte de jouets au profit du Secours Populaire.

La programmation de différentes rencontres culturelles de l'école reste active :

- une rentrée en musique avec César, musicien du village toujours prêt à collaborer avec l'école
- un partenariat avec le château de Montfranc productif :

- la première sortie de l'école a été la visite du parc. Les élèves se sont ensuite interrogés et ont imaginé ce qu'il pourrait se passer en ce lieu.

- ces sorties nature ont été propices à la découverte de l'environnement, et du vivant.

- une rencontre avec un réalisateur et une équipe de tournage d'un documentaire pour ARTE en 2 temps :

. Maternelles-CP ont été filmés sur une sortie nature, à la découverte des arbres du parc ;

. CE-CM : une intervention de Benoît Montels sur la fresque du climat.

- Travail sur le conte « Les 3 Petits cochons » avec le logiciel Paint pour la réalisation d'un album codé.
- L'initiation à l'occitan est reconduite dès la rentrée de Toussaint.
- Anita et Graham, viendront en classe si les mesures le permettent : jeux, lectures et échanges en anglais.



- Le mardi 8 décembre, avant-première du nouveau spectacle du Dr Troll : " ITZAAL Une ombre fantastique. Un spectacle qui a ravi les enfants.
- L'APE a offert un spectacle de Noël aux enfants. Une sortie au parc de Vabres et au musée à Rodez est normalement prévue en avril.
- Un spectacle et un atelier sont programmés en mars pour les CE/CM à ARVIEU « Il était une fois »
- La classe de découverte en Dordogne des CE/CM est reportée du 29 mars au 2 avril 2021.

Une année bien particulière mais qui, avec le soutien des enseignants, du personnel communal, des parents, de l'association des parents d'élèves et de la mairie s'est bien déroulée.

Un grand merci à tous.

2 - La garde des tout petits : Relais Assistants Maternels (RAM)



Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) du Lévezou a repris son activité en janvier 2020. Ce service gratuit est géré par Familles Rurales Aveyron Services et financé par les Communautés de Communes Lévezou-Pareloup et Pays de Salars, est ouvert à toutes les Assistantes Maternelles et toutes les familles d'Arvieu et du territoire du Lévezou.

Vous pouvez donc venir partager un moment de jeux et d'échanges avec vos enfants (0 à 6 ans) les mercredis matin des semaines paires à la Maison Petite Enfance d'Arvieu (derrière l'école) de 9h30 à 11h30. En effet, l'animatrice propose un espace ludique et animé pour les jeunes enfants accompagné d'un adulte (assistante maternelle, parent, grands-parents,...).

Cet été, le RAM a proposé une matinée lecture, animée par Le Cantou. Ce moment de partage et d'échange a permis aux enfants de découvrir de nouveaux livres avec l'intervention ludique proposée par Marie.

L'animatrice peut également vous renseigner sur diverses questions : l'accueil de l'enfant chez une assistante maternelle, les professionnelles exerçant sur le secteur, les démarches liées à l'embauche d'une professionnelle, le métier d'assistante maternelle, les différents modes d'accueil sur le territoire,...



Pour cela, l'animatrice effectue des permanences administratives le mercredi après-midi au bureau du RAM à Pont-de-Salars de 13h30 à 17h30 et le vendredi après-midi uniquement sur rendez-vous. Elle peut aussi s'adapter en fonction de vos disponibilités.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter l'animatrice, **Séverine Nespoulous** au 05 65 62 16 61 ou par mail : ramlevezou@gmail.com.

Et pour suivre toute l'actualité en direct, rendez-vous sur notre site internet :

<https://sites.google.com/view/ramlevezou/accueil>

3 - Le Cantou

Situé au cœur du village, le Cantou est un espace ouvert à tous : enfants, ados, adultes, professionnels, chercheurs d'emploi, retraités, que vous soyez d'Arviéu, des communes voisines ou de passage. Le Cantou au sein du Jardin d'Arviéu a obtenu en 2019 le label Tiers lieux Occitanie.

Un tiers lieu, quèzaco ?

C'est un lieu qui propose au même endroit plusieurs services et qui facilite la rencontre entre les habitants (nouveaux et anciens), les générations, des idées qui peuvent devenir des projets partagés. Un tiers lieu peut avoir différentes formes.



Atelier «Crée ta BD papier et numérique» animée avec Florent Vergnes.

Le Cantou est fréquenté quotidiennement pour des ateliers numériques et des d'appuis à la création via ces outils pour les particuliers/professionnels/associations, l'emprunt de livres (magazines, CD et DVD), des animations avec les enfants, des accueils de classes, des soirées culturelles, ou de l'accompagnement dans vos démarches administratives avec la maison France Services (ex MSAP). Le Cantou permet à tous un accès à des équipements permettant de scanner, imprimer, copier.

Horaires d'ouverture (permanences / accès libre) du Cantou (hors vacances d'été)

- Du mardi au samedi de 10h à 12h30
- Mardi et vendredi de 16h à 18h
- Mercredi de 14h à 18h
- En plus de ces horaires, il existe d'autres créneaux pour la maison France Services (permanence et RDV, contactez le Cantou)



Les créneaux hors permanences et accès libre sont dédiés aux accueils de groupes, classes ou RDV individuels, ainsi qu'à l'organisation et la préparation des activités du Cantou.

LA MÉDIATHÈQUE

Un choix de plus de 9000 documents destinés à tous ! Livres, films, musique, magazines...

Plus de 9 000 documents (livres, CD, DVD, magazines) pour tous les goûts et tous les âges sont disponibles à la médiathèque.

L'équipe du Cantou, efficacement aidée par une dizaine de béné-

voles, est disponible pour vous accompagner dans vos choix et être à l'écoute vos recherches.

La navette mensuelle de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron permet au Cantou de mettre à disposition de ses lecteurs un catalogue d'ouvrages de plus de 300 000 titres.

Le bibliobus passe 2 fois par an renouveler 800 documents.

La médiathèque accueille également l'école du village et celles des villages voisins qui le désirent (découvertes de thèmes au travers de différents supports, prêt de livres réguliers, lecture à voix haute etc.)

Abonnement à la médiathèque : voir dans ce chapitre le § 11 "Tarifs des divers services communaux".

LA CYBER-BASE

Pour tous les âges et tous publics sur le territoire Pareloup-Lévezou, la cyber-base vous propose :



Atelier photo enfants avec les photographes Sylvie Hannover et Maxime Authier

ATELIERS NUMERIQUES A ARVIEU

Selon votre niveau et vos besoins, nous vous accueillons, vous guidons ou vous formons pour utiliser les outils numériques : sur les créneaux d'ateliers programmés à Arvieu ou délocalisés sur les communes du territoire (voir dépliant trimestriel des activités du Cantou), ou bien dans d'autres créneaux, en rendez-vous personnalisé.

ACCUEIL ACCES LIBRE

C'est également un accès libre aux divers équipements numériques, permettant de vous connecter, de scanner, d'imprimer (en grand format et sur des papiers spéciaux), créer ou modifier vos documents, les relier, les plastifier etc.

ATELIERS NUMERIQUES DÉLOCALISÉS

En 2020 et 2021 la cyber-base continue, dans le respect des règles en vigueur imposées par la crise sanitaire, à se délocaliser dans les communes du territoire avec divers ateliers d'initiation, sur ordinateur, smartphone ou tablette. Nombre d'entre eux ont eu lieu ou sont programmés à ce jour à Salles Curan, Vezins, Ségur et St Léons... et nous essayons de satisfaire au mieux en terme de délai les communes qui nous sollicitent. Il est très fréquent que les publics formés au cours de ces séances reviennent sur des ateliers programmés à la cyber-base à Arvieu.



Atelier délocalisé à Salles Curan

CLUB BIDOUILLE

La cyber-base coordonne le Club bidouille qui consiste à effectuer des permanences "d'experts" bénévoles : électriciens, mécaniciens, couturiers, informaticiens, spécialiste smartphone, ou juste bricoleurs passionnés qui partagent leurs compétences et se regroupent lors de permanences au service de vos objets à réparer.

Les permanences ont lieu tous les premiers samedis du mois de 9h30 à 12h à côté de l'épicerie.

NOUVEAU ! LE PASS NUMÉRIQUE

Ce dispositif, initié par l'État, a été adopté par le département de l'Aveyron et par la Communauté de communes Lévézou Pareloup.

En clair : il permet d'attribuer à des bénéficiaires des "chèques" qui ont la forme de « tickets restaurant », et donnent droit à un accompagnement numérique défini par un référentiel de formations dans des lieux préalablement qualifiés.

Pour notre Communauté de communes le lieu de médiation numérique labellisé est la cyber-base d'Arviu.

Le dispositif est lancé depuis octobre 2020.

Pour plus d'infos concernant l'attribution ou l'utilisation des carnets de chèques, contactez le Cantou.

Contact : 05.65.46.06.08 ou cantou.arviu@gmail.com

LA MAISON FRANCE SERVICES



Contact : 05.65.46.06.06 ou msap@arviu.fr

Horaires d'ouverture : Voir horaires du Cantou

Pour un accompagnement personnalisé, prendre rendez-vous

En janvier 2020, ce sont 4 opérateurs supplémentaires qui sont venus compléter l'offre de France Services.

Désormais, depuis cet espace, vous pouvez être accompagnés dans vos démarches auprès des partenaires suivants : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Caisse d'Assurance Retraite (CARSAT), la MSA, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intérieur, la Direction Générale des Finances Publiques, Pôle Emploi et la Poste

En 2020, malgré le confinement lié à la crise sanitaire, le service a été maintenu. Une permanence téléphonique et la mise en place de Solidarité Numérique ont d'abord été instaurés au printemps ; ensuite, un accueil, sur rendez vous uniquement, a été proposé aux usagers.

Les services d'aide et d'accompagnement pour vos démarches en

ligne sont entièrement gratuits, qu'il s'agisse d'une demande de retraite ou de la prime d'activité, d'un renouvellement de permis ou d'un certificat d'immatriculation, etc.

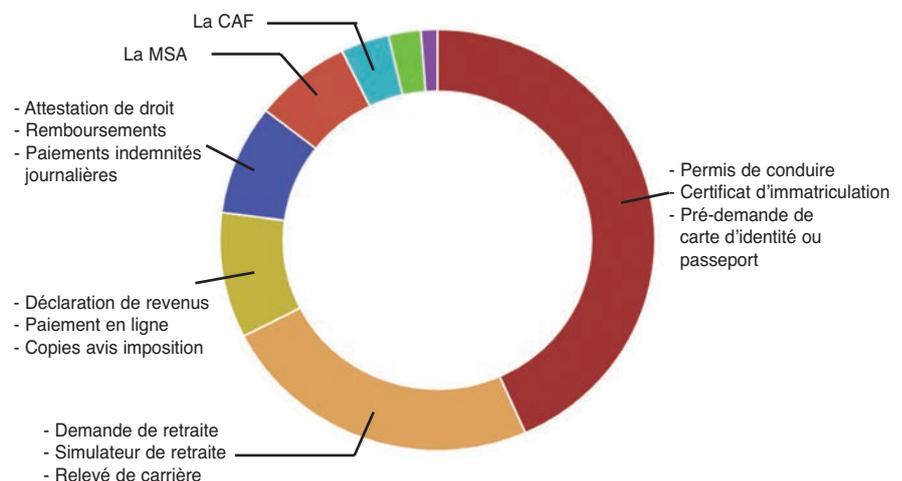
Il est conseillé de prendre rendez-vous, d'une part pour vous assurer de venir avec les pièces néces-

saires à vos démarches et, d'autre part, pour vous indiquer la durée approximative de l'accompagnement par nos agents d'accueil (de 15min à plus d'1h selon les démarches).

N'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou par mail pour toute demande d'informations.

Contact : 05.65.46.06.06 ou msap@arviu.fr

Fréquentation 2020 par partenaire



ACTION CULTURELLE

La programmation culturelle au Cantou et à la salle des Tilleuls

Le Cantou organise tout au long de l'année de nombreux événements. En 2020 malgré la situation particulière, une douzaine d'accueils de spectacles, concerts, séances cinéma et conférences ont eu lieu, à destination des enfants comme des adultes, ouverts à tous ou menés en lien avec l'école. Et malheureusement une dizaine de spectacles et temps forts ont été annulés et reportés en 2021.

- Expositions : Club des peintres du Céor, Les insectes, Avoir la banane (prêté par la Bibliothèque de Cassagnes), « Puzzle » de Birgitta Chavernac etc.
- Spectacles et concerts : Cie Si j'avais du papier, Cie Rêve de foin, Concert Wally, Concert Renaud R en trio, Cie Tercio
- Projections : 5 séances de cinéma en partenariat avec mondes et Multitudes et 1 projection documentaire ainsi qu'une projection enfants à chaque période de vacances
- Conférence : « le cercle de l'explorateur » de Maxime Authier en lien avec un stage photo



Un petit groupe participe aux côtés du Cantou à la programmation de certains événements à la salle des Tilleuls. Cela permet de repérer et créer ensemble la programmation, d'accueillir les compagnies de façon collective pour plus de plaisir partagé !

Par ailleurs, le Cantou travaille en collaboration avec de nombreux partenaires pour construire sa programmation culturelle dont notamment le Syndicat Mixte du Lézou (SML) qui accompagne les actions locales en partenariat avec les associations locales et le Cantou. Le Cantou s'entoure d'autres partenaires : Aveyron culture, actions menée en lien avec PACAP (Villefranche-de-Panat), les compagnies et structures artistiques et culturelles du territoire, la médiathèque départementale d'Aveyron etc.

LE SERVICE AUX ASSOCIATIONS, AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS

- Un lieu de services, d'informations et de coordination pour les associations (affiches, tracts, photocopies noir ou couleur, A4 ou A3, reliure, plastification...)
- Des outils et des compétences à la disposition de tous (particuliers, professionnels) pour vous accompagner à créer des visuels, scanner, copier, relier, plastifier, imprimer, etc.

ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS ET INFORMATIONS AUX PORTEURS DE PROJETS

De 2016 à 2018, Arvieu a porté un projet permettant de structurer l'accueil des personnes et familles intéressées pour s'installer sur la commune. Les actions qui ont été menées se poursuivent aujourd'hui en collaboration avec la communauté de communes Lézou-Pareloup (développement économique) et le PETR (mission attractivité) qui regroupe la CCLP et la communauté de communes Pays de Salars. Ce sont des rencontres co-organisées qui ont lieu, généralement sur Arvieu. Chacune des salariées des trois structures impliquées accompagne ensuite les familles dans leurs recherche de

logements, installations, recherche d'emploi ou développement d'activités, favorisant la rencontre et l'implication dans notre village. Le Cantou est ressource en matière d'informations générales (école, vie sociale, services et commerces, loisirs et vie culturelle etc.). Au Cantou il y a toujours une oreille pour accueillir, aider, orienter, accompagner selon les envies et besoins de chacun.

En 2020 de nombreux foyers (personnes seules ou en famille) se sont nouvellement installés sur la commune d'Arvieu. Ce sont autant de lumières aux fenêtres de maisons anciennement inhabitées.

4 - L'agence postale

Bureau ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30
Place de l'Église – Tel. 05.65.46.77.21

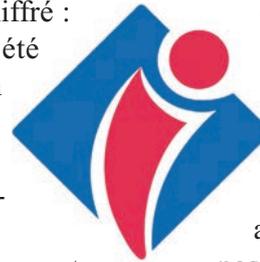


5 - Le Bureau d'Information Touristique

Situé place de l'église, il est ouvert aux mêmes heures que l'Agence Postale, du mardi au samedi, de 10 h. à 12 h.30. L'année 2020 a été bien particulière. En juillet et août, le BIT n'a pas fonctionné à la plage en raison de la crise sanitaire. Celui du bourg n'a été ouvert que le matin.

En voici un petit bilan chiffré :

- ◆ 103 personnes ont été reçues en juillet, 101 en août,
- ◆ 54 % des demandes ont porté sur des informations pratiques,
- ◆ 84 % de ces demandes ont concerné des demandes de bro-



chures ou de dépliants,
◆ 97 % de la fréquentation est française,

Merci à notre personnel communal qui accueille et renseigne nos touristes avec compétence et efficacité.

6 - Le portage des repas



Renseignements : ADMR du Lévézou 05.65.69.71.27

Responsable locale : Christiane JEANJEAN 05.65.46.73.28

L'ADMR du Lévézou assure le service de "Portage de repas" dans les communes d'Arviu, Canet de Salars, Prades de Salars, Trémouilles, Le Vibal, Arques, Ségur, Agen d'Aveyron, et Montrozier.

Sont concernés par le portage des repas : les personnes âgées, seules, handicapées, en couple, les malades et les sorties d'hospitalisation.

Les repas : conditionnés froids sont composés de :

- potage - hors-d'œuvre
 - légumes - viande ou poisson
 - fromage - dessert
- Pain non compris, repas équilibrés.

Possibilité de repas pour les régimes diabétiques. Ces repas sont suffisamment copieux pour couvrir

les repas du midi et du soir. Ils sont confectionnés par la maison de retraite de Pont-de-Salars.

Une personne livre à domicile :

- le lundi matin : les repas du lundi, mardi et mercredi
- le mercredi matin : les repas du jeudi et vendredi
- le vendredi matin : les repas de samedi et du dimanche

La responsable du service Portage de Repas est Christiane Jeanjean.

Leur coût en 2020 reste inchangé :

- 8,45 € pour une personne
- 16,30 € pour un couple

En 2020, 12146 repas ont été livrés aux 69 bénéficiaires de ce territoire.

7 - Le Transport à la Demande

Voir au Chapitre "Intercommunalité / La Communauté de Communes" le détail des liaisons d'Arviu vers Rodez, Cassagnes-Bégonhès, Réquista, Villefranche de Panat, Pont de Salars et Salmiech.



8 - Le Point Infos Seniors



Le Point Info Seniors tient une permanence au Cantou sur rendez-vous le 4ème jeudi du mois de 10h30 à 12h.

• Pour tous renseignements vous pouvez contacter Laura Pradeilles au 06-75-73-33-57 ou Sophie Puech au 06-75-73-42-03.

Le Point Info Seniors, c'est quoi ?

C'est un lieu d'écoute, d'accueil et d'information pour les personnes âgées et leur entourage.

Il est là pour vous.

- Le Point Info Seniors se rend disponible pour être au plus près de vous
- Il vous apporte une réponse globale et aussi individualisée quel que soit votre lieu de vie

Que pouvez-vous en attendre ?

Un service de qualité, attentif et efficace

- Le Point Info Seniors est animé par un professionnel formé qui sera votre référent.
- Le Point Info Seniors vous réserve un accueil physique ou téléphonique de qualité.

- Il vous garantit une écoute attentive.
- Il est neutre et vous apporte des informations claires et précises.
- Il vous accompagne dans vos choix.
- Il facilite votre accès aux droits et aux dispositifs d'accompagnement.
- Il vous garantit les principes de discrétion et de confidentialité.
- Il respecte vos libertés individuelles (opinions, croyances, mode de vie,...).

Un accueil privilégié

- Le Point Info Seniors vous accueille dans des locaux adaptés.
- Le Point Info Seniors vous accueille toute l'année aux jours et horaires indiqués.

9 - Les foires et marchés d'Arvieu

Foire :

Le matin, tous les premiers mercredis du mois

Marchés d'été et Vide-greniers :

Le mercredi matin en juillet et août

10 - Correspondants de Presse de la commune

Centre Presse (Quotidien)

C'est Régine Challe qui assure le rôle de correspondante de Centre Presse.

Régine Challe

Rue des Lavandières - 12120 ARVIEU

Tél : 06 73 58 00 52

reginechalle@yahoo.fr



Magazine paroissial Vivre iCi

Le journal "Rives du Céor" a été remplacé par le magazine "Vivre iCi".

Il est distribué gratuitement 2 fois par an.

Correspondante :

Jeanine Terral – Arvieu

11 - Tarifs des divers services communaux

LES TARIFS DU CANTOU

LA MEDIATHEQUE

Décision du conseil municipal du 11.12.07

Abonnement annuel enfants et jeunes.....	2 €
Abonnement annuel adulte.....	8 €
Abonnement annuel adulte demandeur d'emploi.....	4 €
Abonnement annuel famille	10 €
Abonnement pour l'école de la commune ..	gratuit
Abonnement des écoles hors commune	10 €

Décision du conseil municipal du 9.08.2016

Vente du livre "Arviu, des femmes... des hommes... et leurs racines" : 20 €

PHOTOCOPIES AU CANTOU

Délibération du Conseil municipal du 12/12/2018

Prix à la page en €	Noir Recto	Noir Recto-Verso	Couleur Recto	Couleur Recto-Verso
Particuliers	0,20	0,25	0,60	1,20
Assos. de la commune et du territoire, Artisans / commerçants	0,05	0,08	0,15	0,30

Photocopies format A3 : doubler les tarifs indiqués ci-dessus

AIRE DE CAMPING CARS

Vidange + 80 litres d'eau : gratuit

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2020

Après une stabilité des tarifs de 2015 à 2019, ceux-ci évoluent pour converger vers un lissage des tarifs sur la période 2020/2023 au niveau de la Communauté de communes. Voir chapitre Intercommunalité / Communauté de communes. Délibération du Conseil Municipal du 14/09/2020

- 76,50 € pour la partie fixe
- 1,13 € / m3 d'eau consommée

LOCATION DES VELOS ELECTRIQUES

Les vélos et les tarifs sont disponibles "Au P'tit Bout d'Où ?", dans le bourg

Exemple de tarifs

nombre de vélo(s)	1/2 journée 8h30 – 13h30 ou 14h – 19h	1 journée à partir de 8h30 retour avant 19h	2 jours 1 ^{er} jour : à partir de 8h30 2 ^{ème} jour : retour avant 19h
1	8 €	15 €	27 €

LA CYBER BASE

Décision du conseil municipal du 20.10.09

Abonnement accès libre

Forfait de 10 h.....	5 €
Forfait de 50 h.....	20 €
Demandeur d'emploi	demi-tarif
Recherche d'emploi + contact ANPE	gratuit

Accès libre occasionnel0 à 1/2 heure = 0.50 €

Accès libre occasionnel..... 1 h = 1.00 €

Ateliers standards ou d'initiation
 3 €/heure |

Ateliers de perfectionnement
 5 €/heure |

Forfait découverte enfant.....
 5 €/an |

Vente CD avec boîtier
 0.50 € |

Vente DVD avec boîtier
 1.00 € |

Location de matériel : Vidéo-projecteur

Décision du conseil municipal du 12.12.2018

pour un particulier ou une association

extérieure à la commune.....
 40 €/jour |

pour une association de la commune.....
 20 €/jour |

PONT BASCULE

Délibération du 25.04.02

de 0 à 3 tonnes	1.50 €
de 3 à 6 tonnes	2.50 €
de 6 à 10 tonnes	3.00 €
de 10 à 20 tonnes	4.00 €
de 20 à 50 tonnes	5.00 €

CIMETIERES

Délibération du Conseil Municipal du 13/12/2016

- vente de concessions cinquantenaires : 30 €/m²

- vente de concessions trentenaires : 20 €/m²

Nota : le personnel communal n'est plus habilité à intervenir dans les cimetières pour ouvrir les caveaux et creuser les fosses.

Vous devez vous rapprocher des entreprises privées habilitées.

Le règlement des cimetières est disponible en mairie et affiché à l'entrée des cimetières.

PATUS COMMUNAUX

Délibération du 14/12/2020
65 € l'hectare cultivé

39

LES LOCATIONS DE SALLES

Associations de la commune d'intérêt général et public

Gratuité pour la location des salles mais lors des manifestations payantes, une participation forfaitaire pour le chauffage est demandée par jour d'utilisation.

RESERVATION DES SALLES

Toute réservation doit être faite au secrétariat de mairie, suffisamment en avance :

aucune date n'est réservée d'office !

Les demandes d'option ou de réservation par téléphone doivent être confirmées par écrit sous huitaine.

La réservation est effective dès que l'organisateur a déposé en mairie le dossier comprenant :

- le bulletin de réservation entièrement renseigné (notamment les besoins en matériel),
- le règlement d'utilisation de la salle dûment signé,
- une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'organisateur,
- un chèque de caution de ménage,
- un chèque de caution pour dégradation ou pertes.

Le paiement de la salle s'effectue après réception de la Trésorerie de l'avis des sommes à payer.

Les cautions vous seront rendues à ce moment-là.

Remise en état : la remise en état des lieux est bien spécifiée dans le règlement d'utilisation de la salle que l'on vous a remis et que vous avez signé.

État des lieux : un rendez-vous est fixé pour l'état des lieux, avant et après utilisation de la salle, entre l'organisateur, un agent municipal et un élu.

Lors de la remise des clés, c'est-à-dire la veille de la manifestation, si vous constatez un problème (par exemple l'état de propreté) vous devez en avertir immédiatement le secrétariat de mairie.

Nouveautés : Pour la salle de SAINT MARTIN DES FAUX, la remise des clés se fait toujours au restaurant Les Berges de Pareloup. Elle est assortie d'un dépôt de 50 € et ce, suite à la non-restitution de clés. 50 € rendus lorsque vous ramenez les clés après la manifestation. La municipalité remercie les restaurateurs pour cette prestation très appréciée. Joël BARTHES et René VERGELY élus référents.

Pour la salle de CAPLONGUE, la remise des clés se fait auprès de la mairie ou d'un des conseillers : Marie-Paule BLANCHYS ou Gislaine ALARY, conseillers qui seront également présents lors de l'état des lieux.

Pour la salle d'ARVIEU : élus désignés : J-Claude TROUCHE, Hélène BOUNHOL, Audrey CASTELBOU.

Les bulletins de réservation, les règlements d'utilisation des salles peuvent être téléchargés sur le site "Arvieu.fr".

Ce rappel concerne, bien sûr, aussi bien les associations que les privés.

On constate encore trop souvent :

- des utilisations de salles sans réservation,
- des portes qui restent ouvertes,
- des lumières allumées ou le chauffage en marche après utilisation,
- du matériel ou du mobilier non nettoyé : tables, chaises, plats, assiettes,....

SALLE de SAINT MARTIN des FAUX - Grande salle

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	40	50	80	100
1 journée	gratuit	50	60	100	120
1 journée + soirée	gratuit	80	100	160	200
Option cuisine	gratuit	50	60	100	120
Option chauffage	gratuit ou 50 € (1)	50	60	100	120

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 € (1) si manifestation payante

SALLE de SAINT MARTIN des FAUX - Petite salle

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	15	20	30	40
1 journée	gratuit	20	30	40	60
1 journée + soirée	gratuit	40	50	80	100
Option cuisine	gratuit	50	120	100	120
Option chauffage	gratuit ou 20 € (1)	20	40	40	40

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 € (1) si manifestation payante

BAR COMMUNAL DE LA PLAGES

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	30	50	60	60
1 journée	gratuit	50	50	100	100
1 journée + soirée	gratuit	60	60	120	120
Option chauffage	Chauffage autorisé avec radiateur(s) fourni(s), sur demande. Un relevé du compteur électrique avant et après utilisation sera effectué pour facturation de la consommation.				

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 €

BATIMENT COMMUNAL DE LA BASE NAUTIQUE

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	40	40	80	80
1 journée	gratuit	60	60	120	120
1 journée + soirée	gratuit	75	75	150	150
Location cuisine	gratuit	50	50	50	50
Option Chambre	10 € par personne (draps, serviettes et linge non fournis)				
Option chauffage	Relevé du compteur électrique avant et après utilisation pour facturation de la consommation. La cheminée peut être utilisée mais le bois n'est pas fourni.				

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 €

SALLE DE CAPLONGUE

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	20	30	30	60
1 journée	gratuit	30	40	60	80
1 journée + soirée	gratuit	60	80	120	160
Option chauffage	gratuit ou 20 € (1)	20	20	40	40

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 € (1) si manifestation payante

- **Pour les troupes proposant un spectacle gratuit**, la location et le chauffage sont gratuits sauf s'il est demandé au public une participation libre, auquel cas 10% de cette participation sont reversés à la commune, sauf pour les associations à but humanitaire.

SALLE DES FETES R. ALMES ARVIEU - Grande salle

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	40	100	80	200
1 journée	gratuit	50	80	100	160
1 journée + soirée	gratuit	80	100	160	200
Option cuisine	gratuit	50	60	100	120
Option chauffage	gratuit ou 50 € (1)	50	60	100	120

Cautions : chèque de 500 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 200 € (1) si manifestation payante

SALLE DES FETES R. ALMES ARVIEU - Petite salle 1^{er} étage

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	15	20	30	40
1 journée	gratuit	20	30	40	50
1 journée + soirée	gratuit	40	50	80	100
Option cuisine	gratuit	50	60	100	120
Option chauffage	gratuit ou 20 € (1)	20	20	40	40

Cautions : chèque de 500 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 200 € (1) si manifestation payante

SALLE DE REUNIONS DES CORDONNIERS ARVIEU - (ancienne maison "Marty")

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	10	10	20	20
1 journée	gratuit	20	20	40	40
1 journée + soirée	gratuit	30	30	60	60
Option chauffage	gratuit ou 10 € (1)	10	10	10	10

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 € (1) si manifestation payante

PETITES SALLES DE REUNIONS DE LA MAIRIE

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	gratuit	gratuit	Pas réservable	Pas réservable

Cautions : pas de caution

SALLE DU PRESBYTERE SEULE pour apéritif, collation,... (interdits dans la salle des Tilleuls)

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée à 1 journée	gratuit	10	15	20	30

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 €

- Au cas où un événement culturel, un séminaire, une formation payante serait en concurrence avec **une activité régulière gratuite** telle que le yoga, la danse... **c'est l'événement payant** (réservé au moins deux semaines avant) **qui sera prioritaire**, une solution de repli étant recherchée ailleurs pour la pratique régulière concernée. On pourra aussi rechercher une entente entre les 2 demandeurs.

SALLE CULTURELLE DES TILLEULS ET SON ANNEXE PRESBYTERE

Il est interdit de boire ou manger dans la salle de spectacle

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association (1)	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	60	80	120	160
Option chauffage	gratuit ou 20 € (1)	20	20	20	20
1 journée	gratuit	70	100	140	200
Option chauffage	gratuit ou 40 € (1)	40	40	40	40
1 journée + soirée	gratuit	100	150	200	300
Option chauffage	gratuit ou 60 € (1)	60	60	60	60

Cautions : chèque de 1000 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 200 €

(1) la gratuité s'applique aussi aux associations de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup

(2) si manifestation payante

CAFETERIA DE L'ANCIEN COUVENT (ancienne salle Rose)

1 - A l'occasion de manifestations accueillies à la salle des Tilleuls :

la cafeteria peut être réservée comme espace d'accueil, billetterie, ou lieu de collation,

2 - Pour tout usage non lié à un événement public proposé à la salle des Tilleuls :

les associations ou groupes peuvent louer la cafétéria pour repas, réunions, ateliers cuisine ...

Renseignements auprès de Sophie, société LAËTIS : Tel. 05.65.46.06.64 ou mail : lejardin@arvieu.fr

Tel. : 05.65.46.06.64 ou Mail : lejardin@arvieu.fr

SALLE DE REUNION DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA GRANGE

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association (1)	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	15	10	30	30
1 journée	gratuit	20	20	40	40
1 journée + soirée	gratuit	30	30	60	60
Option chauffage	gratuit ou 10 € (2)	10	10	10	10

Cautions : chèque de 200 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 €

(1) la gratuité s'applique aussi aux associations de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup

(2) Si manifestation payante

LA SALLE MULTIMEDIA DU CANTOU

	Vous résidez sur la commune			Vous résidez hors commune	
	Association (1)	Particulier	Professionnel	Asso. / Part.	Professionnel
1/2 journée	gratuit	25	25	30	30
1 journée	gratuit	50	50	60	60
1 journée + soirée	gratuit	80	80	100	100
Option chauffage	gratuit	compris	compris	compris	compris

Cautions : chèque de 1 000 € pour dégradation ou pertes + chèque ménage de 100 €

(1) la gratuité s'applique aussi aux associations de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup

Une nouvelle boutique à Arvieu : « Chez Simone »

L'ancienne boulangerie Portalier tenue de 1961 à 1992 par Simone et Emilien reprend vie grâce à Nadège, notre fleuriste. « *Chez Simone* » a ouvert ses portes durant l'été 2020 pour proposer des idées de cadeaux aussi variés qu'insolites.

Linge de maison personnalisé, mugs, sets de table, bijoux artisanaux ... de très beaux objets à offrir sont présentés avec goût dans cette superbe boutique.

C'est aussi une vitrine pour les artisans locaux (tapisserie, couturière, savonnier, joaillier) et les créateurs pour la présentation de pièces originales, ou d'œuvres uniques fondées sur le "upcycling", c'est à dire la possibilité de réutiliser des produits anciens ou obsolètes et des produits de la nature. L'été dernier de beaux sacs en draps anciens bro-



dés ont été confectionnés ainsi que des décors créés à partir de pièces de moto ou d'auto.

Notre TILLEUL frappé par les vents violents.

Le grand arbre qui surplombe la grotte a, pour la troisième fois en peu d'années, été endommagé par le vent dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 octobre 2020.

Les agents techniques ont déblayé au plus vite les branches encombrant la chaussée et ont consolidé le creux de l'arbre sur les conseils d'un paysagiste. Tout le coeur de la souche a été comblé avec de la "gravette" afin d'assurer un drainage, et l'ensemble a été consolidé avec un enduit ciment afin de panser au mieux cette plaie béante et éviter d'éventuelles maladies.

Un petit historique rédigé par Régine Challe : "Cet arbre est un monument vivant de plus de 200 ans. Depuis Sully, ministre d'Henri IV, il était de tradition de planter des tilleuls ou des ormes, voire des chênes, près des églises ou au cœur des villages. Ils étaient destinés à abriter les assemblées de villageois au sortir de la messe pour traiter des affaires de la paroisse.



Dans tout le pays, des arbres dits de la Liberté ont été plantés pendant la Révolution française, dont deux à Arvieu.

Victimes de la chouannerie en 1796, lors de l'épisode connu sous l'"Affaire d'Arvieu", ils furent très rapidement remplacés par deux autres, dont un seul est parvenu jusqu'à aujourd'hui. Depuis la Révolution, l'arbre de la Liberté est aussi devenu l'arbre de la vie, qui symbolise la continuité, la croissance, la force et la puissance.

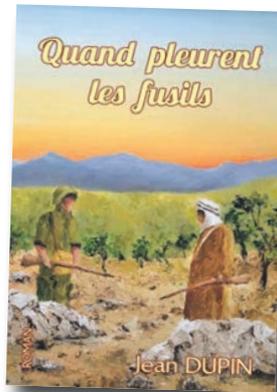
Depuis le XIXe siècle, il est l'un des symboles de la République française et, depuis 1999, il est représenté sur les pièces françaises d'un euro et de deux euros.

Aujourd'hui, il ne reste que très peu d'arbres révolutionnaires en France. Espérons que celui d'Arvieu, tilleul au tronc toujours imposant, survivra malgré ses blessures et continuera à s'élever à côté de la nouvelle salle culturelle qui lui doit d'ailleurs son nom : salle des Tilleuls."

Jean Dupin

Jean Dupin est né en 1936 à Arviu qu'il a quitté pour mener une carrière à La Poste. Le temps de la retraite venu, il s'est passionné pour l'écriture; seize romans en seize ans. Il partage désormais son temps entre Toulouse et Arviu où il puise l'inspiration de la plupart de ses écrits. Cet attachement à notre village et au Lézérou a été récompensé en 2019 par notre municipalité qui lui a remis la médaille d'honneur d'Arviu dont il est très fier. La même année, l'Académie des Arts, Lettres et Sciences du Languedoc lui a décerné le prix du livre André Soubiran pour le « vieux moulin ».

C'est une émission sur les appelés d'Algérie diffusée en novembre 2019 qui a constitué le déclic pour Jean Dupin. Celui de se plonger dans ce passé qui constitue la trame de fond de son seizième roman « *Quand pleurent les fusils* ». Il raconte l'histoire de Jacques Vénach, originaire de Sailanc, petit village du Lézérou ...Comment ne pas penser à Arviu ? Son avenir est tout tracé puisqu'il vient tout juste d'obtenir son diplôme d'instituteur. Mais sa vie bascule avec l'intensification de la Guerre d'Algérie. Nous sommes en 1956 et Jacques est appelé de l'autre côté de la Méditerranée pour des missions de « maintien de



l'ordre ». « Il ne demandait aucune faveur, toujours prêt à servir la France. Jacques Vénach ignorait tout de ce qui, hélas !, l'attendait ».

« *A la fierté et à l'honneur de servir son pays se substituent bientôt l'angoisse, l'horreur puis l'indicible douleur* », raconte l'auteur, qui s'est inspiré de son expérience de 26 mois passé en Algérie en tant

que soldat appelé. Mais il ne s'agit pas pour autant d'un témoignage même si en toile de fond les Arviuinois reconnaîtront des paysages ou des lieux « Le Gazet » qui leur sont familiers et les anciens d'Algérie un contexte et une atmosphère qu'ils ont connus.

S'il relate à travers l'histoire de Jacques, l'horreur d'un conflit qui a broyé toute une génération, le récit interroge la raison d'être de cette guerre « *Jacques, lui aussi, ferait comme ces anciens de 14-18. Il se tairait et, surtout, il savait qu'il avait tiré sur un Français qui défendait son droit de vivre sur son territoire et qu'il l'avait certainement tué* ». Un récit sans ressentiments et empreint d'humanisme.

Prix départemental du patrimoine : belle distinction pour Arviu

La sauvegarde, la protection, la conservation, la restauration du patrimoine par les collectivités, les associations, les particuliers incarnent une des priorités du Département.

Le Patrimoine bâti aveyronnais est un atout récompensé par différents prix attribués chaque année par le Conseil Départemental. Et cette année, le premier prix de 850 euros dans la catégorie « Création contemporaine » a été attribué à la commune d'Arviu pour la rénovation et l'adaptation de bâtiments communaux anciens au centre bourg.

Le jury a tenu à récompenser notre commune pour les actions mises en œuvre pour des restaurations parfaitement intégrées dans le site dénommé « le Jardin ». Ce projet ambitieux et innovant porté par la Communauté de communes Lézérou-Pareloup s'inscrit dans un objectif de conservation du caractè

re ancien de chaque bâti tout en intégrant des adaptations pour prendre en compte les exigences d'une utilisation adaptée des lieux à des usagers actuels.

La mise en valeur des éléments patrimoniaux s'intègre par ailleurs dans un projet de village, un art de vivre ensemble, fédérant les initiatives publiques et privées et souvent cité en exemple.





La vie associative

Service aux associations

Le Cantou

Contact : 05.65.46.06.06 ou cantou.arvieu@gmail.com

Guide pour les associations

La convention associations – mairie – commerçants d'Arvieu

Nous rappelons que le guide de partenariat est disponible sur le site www.arvieu.fr.

Toutes vos suggestions permettant d'améliorer la coopération entre commerçants locaux et associations sont les bienvenues. Merci d'en faire part à la mairie ou de les transmettre par mail à contact@arvieu.fr.

Merci aussi à toutes les associations qui effectuent leurs achats sur la commune, contribuant ainsi à son activité.

Les demandes de subventions

Vos demandes de subventions doivent parvenir en mairie avant le 15 avril.

Pour faciliter vos demandes, la mairie met à disposition le document "Déclaration et demande de subvention" que vous pouvez obtenir en Mairie ou sur le site www.arvieu.fr.

Les outils à disposition des associations

Progressivement, la mairie d'Arvieu essaie de proposer des outils pratiques à ses associations.

Vous trouverez l'ensemble de ces outils sur le site www.arvieu.fr / vie associative / la boîte à outils des associations.

Ce site permet d'obtenir :

- le formulaire de demande de subvention
- le guide de partenariat mairie - commerçants - associations arvieu-noises
- le tarif des salles communales
- l'annuaire des associations et des commerçants d'Arvieu
- une aide pour vos diverses démarches : modalités de réservation de salles, autorisations de buvette
- comment faire connaître votre événement, etc...
- le détail des services aux associations proposés par le Cantou

Merci aux responsables de vérifier sur le site www.arvieu.fr la description de leur association, leurs coordonnées et de faire parvenir les éventuelles corrections à cantou.arvieu@gmail.com ou au Cantou.

Ne pas oublier de faire connaître au Cantou les animations et événements de vos associations qui pourront ainsi être relayés par l'Arvieuois, le Bulletin Municipal, le site internet municipal et, éventuellement, par l'Office de Tourisme Lévézou Monts et Lacs.



ADMR	47
Arvieu Art de Vivre	47
Association des Parents d'Élèves (APE)	48
Céorette (La)	50
Club Aviron Arvieu-Pareloup (CAAP)	52
Clés de Ciel'Sol	53
Comité FNACA	53
Cap-Nanas et la Cie Papillons	54
Comité d'Animation d'Arvieu-Pareloup	55
Familles Rurales	55
Comité des Fêtes de Saint Martin des Faux	56
Cyber-Cantou et Club Bidouille (Association)	57
Comité des Fêtes de Caplongue	57
Loco-Motivés (Association)	58
Pueblo Latino (Association)	59
Sport Quilles Arvieuois	59
Teriya Mali	60
Société de Chasse	61
Volley Club Arvieu	61



L'ADMR



Nous avons été confrontés à une crise sanitaire sans précédent.

Suite aux directives imposées, les aides à domicile et les secrétaires ont assuré la continuité des services avec toutefois des missions pour les actes essentiels auprès des personnes fragilisées et handicapées (aide à la prise des repas, préparation des repas, courses, aide au lever et au coucher)

Le Service portage de repas n'a pas été interrompu et le nombre de repas a augmenté sur cette période

Pour assurer leur protection, les salariées ont été équipées de masques, gel hydro-alcoolique, gants et blouses de travail supplémentaires.

Les bénévoles Référents Commune ont contacté par téléphone les bénéficiaires de leur secteur (dont les interventions ont été annulées) pour prendre des nouvelles et rompre l'isolement.

Depuis le début de cette crise sanitaire, La Fédération ADMR de l'Aveyron nous accompagne pour nous aider dans la gestion de cette crise (Consignes spécifiques d'organisation et de fonctionnement).

L'ADMR, Référence du Service à la personne, apporte au quotidien des services à domicile aux personnes âgées, personnes handicapées ou malades.

Les familles avec enfants peuvent aussi faire appel à nos services, et toutes les personnes qui souhaitent être accompagnées à domicile (ménage, courses,

aide à la personne, garde à domicile, portage de repas).

L'ADMR du Lévézou est composée de 18 Bénévoles, 40 Aides à Domicile,

1 Livreuse Portage de Repas et 2 Salariées Administratives. L'association locale exerce son activité sur plusieurs communes : Arviu, Canet de Salars, Pont de Salars, Prades de Salars, Trémouilles, Une partie de Flavin, Le Vibal, Arques, Ségur (Agen d'Aveyron et Montrozier uniquement pour le service portage de repas). 349 personnes ont été aidées par l'ADMR en 2019 ce qui représente 34 773 heures de prestations à domicile.

Madame JEANJEAN Christiane est Responsable du Service Portage de Repas. Monsieur BLANCHYS Pierre et Monsieur BOUNHOL Robert sont Référents Commune Bénévoles. Ils s'occupent des dossiers de demande et de renouvellement sur le secteur d'Arviu.

Pour le service Portage de Repas, nous avons livré en 2019 : 12 146 repas pour 69 bénéficiaires sur l'ensemble des 9 communes. Ce Service est ouvert aux personnes âgées mais aussi à toutes les personnes momentanément inactives suite à un accident, une maladie...

Pour toute commande, vous pouvez contacter le secrétariat au 05.65.69.71.27 le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h00.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à :

Association Locale ADMR du Lévézou, Maison de Santé,
La Lande - Route de Rodez - 12290 PONT DE SALARS Tél : 05.65.69.71.27
email : levezou@fede12.admr.org

Arviu Art de Vivre (AAV)



PETIT PATRIMOINE

Le Patrimoine arviunois progresse à tous petits pas et avec de faibles revenus, mais espère

que dès le retour des beaux jours et la fin du confinement, la croix en cours de sablage

trouvera dans les meilleurs délais sa place à Aurifeuille.

AAV

Après les annulations successives de la Courons-Marchons, du 24e Salon du Livre, du Quine et une courte reprise des ateliers danse traditionnelle en septembre, la 4e édition de Art'Vin n'a pas eu lieu. Cependant, des dates pour 2021 sont à retenir : Dimanche 20 juin, Courons-Marchons inscrite au Calendrier Départemental des Courses Hors Stade (course nature 20 km et 10 km, randonnée 10 km) ; Dimanche 18 Juin, Art'Livres, 25e anniversaire du



Salon du Livre ; Dimanche 05 décembre, Art'Vin. Mais bien avant, et bien sûr si possible, reprise de la danse traditionnelle le Lundi 04 Janvier avec galette des rois et enfin Samedi 10 Avril, repas de fin d'année avec les bénévoles ayant participé à l'organisation des manifestations de 2019, suivi du dernier atelier danse de la saison.

Dans l'espoir de vous retrouver dans les meilleurs délais, AAV reste optimiste.

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique (APE)

Du changement au bureau de l'APE

Cette année, la présidence a été prise par Mme Balmes Marie-Julie, secondée par Rouquette Nadège et Molinier Fanny. La trésorerie est gérée par Capoulade Céline et Castelbou Anne-Lise. Le secrétariat est assuré par Bidegains Alexia et Olié Claire.

En fin d'année scolaire 2019/2020, certaines manifestations ont dû être annulées. Néanmoins, le concours tarot – belote / soupe au fromage a pu avoir lieu fin janvier et fut un franc succès. Le carnaval a également pu être fêté, et a permis, comme chaque année, de réunir nos plus jeunes et nos aînés. Le quine, ainsi que la soirée de fin d'année, n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

"Dans l'attente de partager à nouveau de bons moments ensemble, prenez soin de vous et de vos familles"

Cette année encore nous sommes dans l'incertitude quant aux éventuelles manifestations à venir. Le contexte actuel dû à la COVID 19, ne nous permet pas d'organiser le concours de tarot – belote et sa traditionnelle soupe au fromage, ni le quine. Ce dernier sera vraisemblablement remplacé par une tombola organisée au printemps 2021.

Malgré tout, l'APE continue à contribuer au financement d'activités organisées au sein de l'école d'ARVIEU ; telles que la sortie "Grimpe et Cimes" à SALLES-CURAN, en juin dernier, ou le spectacle de Noël qui a eu lieu le 18 décembre 2020.

Nous vous remercions pour votre participation lors des différents événements proposés et espérons vous revoir lors de nos prochaines manifestations.

Antenne solidarité

Présentation :

L'Antenne Solidarité Lévézou Ségala est une association, qui gère un Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Elle propose à ses salariés polyvalents plusieurs activités.

Les Ateliers Chantiers d'Insertion sont des dispositifs, voulus par l'Etat, qui associent un encadrement technique et un accompagnement social individuel

afin de permettre aux salariés polyvalents d'accéder à moyen terme à un emploi dans les conditions ordinaires du marché du travail. Ils s'appuient sur des activités d'utilité sociale, répondant aux besoins locaux non satisfaits. Pour être embauchés, les demandeurs d'emploi doivent bénéficier d'un agrément de Pôle Emploi valable deux ans.



Antenne solidarité (suite)

Ils sont embauchés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) pour une durée de 4 mois renouvelables dans la limite de deux ans. Au sein de l'association, ils bénéficient d'un accompagnement pour un projet professionnel (dont la formation) et/ou social (santé, logement, intégration...). En 2020, l'Antenne Solidarité a accueilli 19 personnes, dont 7 femmes et 12 hommes issus du territoire. Sur les 13 personnes qui ont quitté la structure, 9 personnes ont trouvé un emploi ou une formation soit 69,7%.

Notre fonctionnement :

Quatre salariés permanents, et une équipe de bénévoles assurent le fonctionnement de l'association.

Nos activités:

- Une activité autour des espaces verts et l'entretien de l'environnement : travail avec les collectivités locales.
- Du maraîchage bio sur 1 ha 5 : vente de paniers ou de vrac, vente de légumes pour les cantines scolaires



Activité Environnement – Espaces verts – Entretien de petit patrimoine :

Cette activité est proposée principalement aux collectivités locales : Communes, Communauté de communes et associations...

Nous proposons l'entretien des espaces verts, du débroussaillage, de l'entretien de chemins de randonnée, du nettoyage de stations d'épuration et des petits travaux. Nous sommes également compétents pour la restauration du petit patrimoine, la fabrication de cache containers, bancs publics, jardinières, etc. ...



Les collectivités peuvent bénéficier de services ponctuels mais peuvent également s'engager sous forme de conventions annuelles ou pluriannuelles suite aux devis réalisés par l'Antenne.

Nous pouvons répondre à des appels d'offres de marché public et nous entrons dans le dispositif des marchés publics « Clauses sociales ». Merci aux collectivités locales qui nous renouvellent leur confiance pour des travaux.

Activité maraîchage :

Les salariés polyvalents, encadrés par un technicien maraîcher, cultivent des légumes certifiés biologiques, sur un peu plus d'un hectare. La commercialisation se fait de plusieurs façons :

- Sous forme de paniers hebdomadaires, livrés dans différents dépôts (Cassagnes, Rodez, Baraqueville et Naucelle). Ces paniers sont vendus à des adhérents à l'association qui s'engagent au moins pour 6 mois.
- Au détail, les lundis, mardis et vendredis matin au siège de l'association.
- À des cantines scolaires, des associations et des magasins de producteurs

Malgré la crise du Covid19 et les deux confinements successifs, nous avons continué à assurer les services aux collectivités locales et la livraison de légumes bio.

Contact : ☎ 05.65.69.73.27
INTERNET : asls12@wanadoo.fr

Membres du bureau :

Présidente : Jeanine TERRAL
Trésorier : Maurice JALADE
Trésorière adjointe : Béatrice AT
Secrétaire : René FAGES

Club des aînés la Céorette

Avec 130 adhérents enregistrés, dont 31 domiciliés dans des communes avoisinantes, 2020 avait commencé sous les meilleurs auspices.



L'assemblée générale du club, le 21 janvier, a été l'occasion de faire un bilan de l'année précédente. Un bilan positif, au vu notamment du nombre de participants à chaque activité : entre 12 et 15 personnes lors des après-midi belote et jeux divers, 12 participants aux activités manuelles, 12 également à l'atelier mémoire, 8 à la chorale, où s'ajoutent également des adhérents de Salles-Curan. Si le nombre de participants aux voyages est en diminution, les repas font toujours le plein, tout comme la gymnastique, qui compte 29 participants, dont 8 viennent de Canet ou Salles-Curan.

Lors de l'assemblée générale, nous avons eu le plaisir de partager galette et boissons en présence de plusieurs élus, et ce, après les vœux de Monsieur le maire pour l'année à peine entamée. Galette offerte par la municipalité.

En mars, après avoir dégusté des pieds de porc à Durenque au début du mois, a eu lieu le 10 le Carnaval intergénérationnel. Un défilé haut en couleurs, avec les enfants de l'école et plusieurs adhérents, a cheminé dans les rues du village.

Ce fut un moment très convivial, qui s'est terminé à la salle Raymond Almès afin que petits et grands partagent un goûter « crêpes » offert par le club. Avec l'aide de l'équipe de la chorale, la plupart des convives ont entonné des airs connus, notamment celui de "Mon beau pays s'appelle Occitanie."

Un peu plus tard au mois de mars, la

crise du coronavirus est malheureusement venue interrompre nos activités.

Au mois d'août, lors d'une réunion du conseil d'administration, nous avons décidé que le club ne reprendrait pas ses activités, notamment au vu de la lourdeur des consignes de sécurité (distanciation, port du masque, etc.), une décision également adoptée par la plupart des clubs du secteur et du département. Fin septembre, les séances de gym ont toutefois repris, malgré les contraintes imposées par le respect des règles liées à l'épidémie (24 personnes divisées en 2 groupes).

Le deuxième confinement de l'année a toutefois mis fin à cette activité. Les ateliers "mémoire" ont été supprimés.

Le 6 octobre, Génération Mouvement secteur 5 organisait la dictée des Dicos d'or à la salle des fêtes de Saint Martin des Faux ; 24 personnes étaient présentes au total, parmi lesquelles 4 personnes résidant sur la commune d'Arviéu.

Malgré une année difficile pour le club et ses adhérents, où les mesures prises pour endiguer la crise sanitaire ont abouti à une rupture du lien social, nous sommes optimistes pour l'année à venir et espérons nous retrouver très prochainement.



Nous souhaitons à tous les Arviéuinois, une bonne et heureuse année 2021.

Bienvenue en Transition

Découvrez la nouvelle association arvieunoise

2020 a vu naître une nouvelle association dans le paysage arvieunois ! **Association à but non lucratif**, son objet s'incarne depuis le 1er juillet 2020 dans la gestion du domaine de Montfranc, dont le cadre permet d'expérimenter **un mode de vie sobre et heureux**.



Une équipe de 5 bénévoles, renforcée par 2 volontaires en service civique, travaille sur le projet : Benoît Montels, Sophie Terris, Vincent Lefoulon, Christelle Dieu et Sophie Cornillet + Frédéric Braun et Thomas Merzlic.

L'Oustal Partagé, propriétaire de Montfranc

L'Oustal Partagé est une foncière immobilière, dont l'objet est de soutenir le développement local par des opérations immobilières à faible empreinte écologique et forte utilité sociale.

Présidée par Vincent Benoit et dirigée par Benoît Montels, avec l'appui de Sophie Terris, l'objectif est de garantir l'utilisation du domaine de Montfranc dans l'intérêt du territoire.

Un projet ambitieux au service du territoire, à la sauce arvieunoise !

En mettant à disposition les espaces extérieurs et intérieurs du domaine (propriété privée depuis 1787) auprès des villageois et des gens de passage, l'association en fait un bien commun, baptisé « co-living villageois ».

Ce concept allie à la fois de l'innovation sociale, organisationnelle et d'usage pour répondre aux enjeux de transition du territoire :

- Pallier le manque de logements et d'espaces cultivables en centre-bourg
- Faciliter l'immersion de prétendants à l'installation
- Soutenir l'accueil de formations, séminaires, résidences, événements culturels ou festifs...
- Permettre de fixer des emplois et de pérenniser des activités répondant aux besoins du territoire.
- Proposer une expérience de transition énergétique, écologique et sociale.

Les phases du projet de Montfranc

En phase de tests, le Château d'Arviu accueille plu-

sieurs séquences d'usages sur sa première année d'occupation :

- **juillet 2020 - mars 2021** : 6 résidents en habitat partagé
- **avril - juin 2021** : 20 jeunes en chambres partagées, dans le cadre d'une formation
- **juillet - août 2021** : accueil estival en intérieur et extérieur
- **à partir de septembre 2021** : lancement du co-living villageois

Une année 2020 sur les chapeaux de roue

En février 2020, le projet du Château d'Arviu soumettait sa candidature au budget participatif de la Région Occitanie, baptisé Ma solution pour le climat. Grâce au soutien massif des Arvieunois.es lors de la phase de votes, le Château compte parmi les 10 finalistes lauréats, et sera donc subventionné pour mettre en œuvre son projet : au nom de toute l'équipe, un grand merci pour votre soutien !

En septembre, les Arvieunois.es étaient conviés et répondaient présent.es en nombre aux portes ouvertes du domaine, l'occasion de découvrir le projet de l'association, en présence de l'équipe et des résidents du château.

Mais aussi : installation de 6 poêles à bois dans la maison bourgeoise, travail et réflexion sur l'agencement permacole du domaine de 1,5 hectare, préparation du programme de travaux et aménagement des combles en dortoir...

Les temps forts à venir pour 2021 :

- Travaux et préparation des espaces de vie ;
 - Accueil d'une formation de 2 mois à la transition ;
- Dans une approche locale du faire ensemble, l'équipe compte impliquer les villageois dans les phases clés de ses projets et travailler en étroite collaboration avec les élus.

Infos et contact

- mail : chateau@arviu.fr
- site internet : <https://lechateau.arviu.fr>
- L'association a élu domicile au RDC du Jardin d'Arviu, venez nous rendre visite !
- Pour suivre nos activités, rendez-vous sur Facebook "Château d'Arviu" ou inscrivez-vous à l'infolettre sur <https://bit.ly/3kq5od9>

L'équipe vous souhaite une joyeuse nouvelle année !

Club Aviron Arvieu Pareloup (C.A.A.P)

2020 : une saison courte mais intense !

Comme toute structure sportive ou autre, le club s'est vu contraint de fermer ses portes plusieurs semaines au printemps puis à nouveau en fin d'année. L'assemblée générale s'est d'ailleurs tenue en temps limité et sans ripailles en suivant.

Il en fallait cependant plus pour démobiliser les troupes qui se sont retrouvées avec plaisir dès que possible pour profiter pleinement du lac de Pareloup, leur fief préférentiel. Il y a d'ailleurs eu un grand nombre d'initiations -une quarantaine au total -dès les beaux jours, d'aucun n'hésitant pas à venir s'essayer aux joies « du maniement de la rame », certains se licenciant en suivant. A ce jour, 34 licenciés effectifs, un nombre stable. Durant l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir ponctuellement des licenciés d'autres clubs en vacances ou de passage en Aveyron. Nous avons alors partagé notre terrain de jeu qui plaît en général énormément.

Côté nouveautés, une remorque pour transporter nos embarcations est venue enrichir nos capacités de déplacement vers d'autres horizons et un « pied à terre » secondaire a été mis en place aux Moulinoches, sur le lac de Pont de Salars et testé 2 fois durant l'été.

Une sortie club a revu le jour, n'ayant pas eu lieu en 2019.

C'est vers la capitale que 10 d'entre nous se sont rendus pour ramer parmi 130 autres embarcations sur la Seine, au départ du prestigieux club de Boulogne Billancourt, pour un périple en aller retour de 30km nous menant faire le tour de l'île St Louis. Dépaysement garanti pour un visu tout à fait inédit de Paris.

Pour l'année à venir, nous restons à la disposition de tous pour des séances initiations encadrées par des formateurs diplômés. Un tarif préférentiel et proposé aux habitants des Monts et Lacs du Lévezou. L'accueil de personnes en situation de handicap est aussi possible, avec adaptation d'un bateau.



Pour tout contact :

Un numéro : 06-08-81-82-25

Une adresse : aviron.pareloup.pagesperso-orange.fr

Le club, dont le local est situé sur la plage de Pareloup, est ouvert toute l'année, avec quelques modifications horaires durant l'été :

- le samedi après-midi de 14h à 17h (RV à 13h50) de janvier à juin et de septembre à décembre.
- le samedi matin de 9h à 12h (RV à 8h50) en juillet et août
- le dimanche matin de 9h à 12h (RV à 8h50) toute l'année
- le mercredi de 18h à 21h (RV à 17h50) en juillet et août

*Bonne nouvelle année 2021 que nous vous souhaitons heureuse et que
tout le monde puisse retrouver la sérénité de vivre sans les soucis de santé !
Au plaisir de vous accueillir parmi nos équipages !*

Clés de Ciel'Sol

Découvrez la nouvelle association arvieunoise

Elodie vous invite à oser et être...

Jouer, créer, s'affirmer, oser et être c'est ce qu'Elodie Saleil propose dans le cadre d'une nouvelle association "Clés de Ciel'Sol", une école artistique pour tous les goûts et tous les âges. Clés de Ciel'Sol qui est basée sur Arvieu (Le Cantou, place de l'Église), n'a pas de site pour le moment. Elodie diffuse momentanément sur son site perso ciel-sol.art (en ligne et en cours de construction).

Tous les mercredis, au tarif de 7 € l'heure, les plus jeunes, de 3 à 7 ans, pourront découvrir la trame de l'histoire de "Boucle d'Or" et devenir artistes créateurs "Olé sens" (décor, chant, percussions, couleurs, peinture, émotions, sensoriel, conte, danse...) pour créer le spectacle.

Pour réveiller la graine d'artiste qui est en vous, l'association propose des cours particuliers de chant et/ou cours artistiques pour tous publics, sur demande, au tarif de 22 € l'heure.

Et ça n'est pas tout, il vous sera possible d'essayer le "Pas reloup" si vous avez envie de danser, du classique au contemporain, comme un art de rue. Danser sur scène, danser pour accompagner des



chanteurs... tout est possible à partir de 14 ans, une heure par semaine, au tarif de 100 € l'année.

Mais si vous avez tout simplement envie de lâcher prise et vivre l'instant présent, l'atelier "Art vieux", cercle de femmes et art-thérapie, est fait pour vous.

Au travers d'outils magiques (musique, relaxation, chant, danse, visualisation créative et positive, peinture, écriture, photos...) vous vous ressourcerez et vous évaderez le temps d'un atelier (20 €) une fois par mois pendant deux à trois heures.

L'association Clés de Ciel'Sol a organisé une journée découverte (gratuit et sur réservation) à Arvieu, Grange du Jardin mercredi 16 septembre : cours de chant et ou artistiques, 14 h 30-16 h 30. Éveil musical artistique, 16 h 30-17 h 30. Cercle de femmes et art-thérapie : 20 h-

22 h, vendredi 18 septembre : Compagnie de danse expérimentale de 20 h 30 à 21 h 30.

Des horaires sont également proposés à Canet-de-Salars. Les activités sont proposées avec une jauge limitée et des mesures sanitaires en raison de la conjoncture actuelle.

Renseignements : Elodie Saleil 06 85 07 47 37
clesdecielsol@gmail.com

Comité FNACA d'Arvieu, Trémouilles, Alrance

Bureau :

Président : Gaston TERRAL

Trésorière : Monique SOULIÉ

Secrétaire : Paulette BOUSQUET



Cette année 2020, bien particulière, nous a obligés à annuler la commémoration du 19 mars et le repas, qui est pour nous un moment de convivialité.

Le 11 novembre a été commémoré en comité restreint en présence de Monsieur le Maire et quatre de ses conseillers municipaux.

C'est avec tristesse que nous avons participé à la sépulture de Paul Capou à La Capelle Farcel le 20

janvier 2020.

Le 12 novembre sépulture à Trémouilles d'Arthur Capoulade que nous avons accompagné par la pensée (conditions sanitaires).

Notre pensée va aussi à Fernand Vieilledent. La sépulture de son épouse Antoinette a eu lieu à Caplongue le 27 juillet.

Aux familles Capou, Capoulade, Vieilledent va notre amical soutien.

Courage à tous ceux qui souffrent avec ce confinement : malades, parents en EHPAD.

A chacun de vous, nous adressons nos vœux de Bonne et Heureuse Année 2021.

La Cie Papillons / CAP-Nanas

L'aboutissement de notre spectacle "La Vie Va", nous avait donné un sacré élan (8 dates en 2019). Avec la trépidante envie de jouer, notre agenda de représentations se remplissait petit à petit pour 2020.

25 janvier, La Salle des Tilleuls à Arvieu !

Ce fut notre première représentation dans cette nouvelle salle rénovée, auprès de vous Arvieunois, voisins ou amis. Ce fut aussi pour nous, une belle, très belle soirée, passée avec vous avec grande joie ; riche en partage et en émotions ! Notre seul regret, c'est de ne pas avoir programmé deux soirées, car nous n'avons pas pu accueillir tout le monde. Aussi, nous prévoyons une nouvelle séance de La Vie Va en cette même salle, en ce début d'année 2021 !

Et puis la suite, vous la connaissez ! La consigne étant "rester à la maison", comme tant d'autres, nous avons nous aussi été contraints d'annuler les dates programmées. Une brève reprise au mois d'octobre nous a permis de jouer pour notre fidèle public du Crac à Réquista.

Pendant ce moment de répit, nous avons travaillé sur la création d'un site internet, mis en ligne dernièrement. Nous vous invitons vivement à le consulter : cie-papillons.fr et à le partager autant que vous voulez !

Une petite mention particulière à toutes les personnes qui nous entourent, qui nous accompagnent sur la mise en scène, qui nous éclairent, qui nous donnent de la voix, qui communiquent pour nous et qui permettent de faire vibrer notre petite Compagnie. Grand Merci à elles ! inutile de les citer, elles se reconnaîtront !

La Vie Va

Et si une rencontre bouleversait votre vie...

Un SDF rugueux et bienveillant, un paumé des beaux quartiers redécouvrant la vie, une gardienne de parc gouailleuse et rêveuse, une belle des bois endormie, tous se rencontrent, bouleversent leur vie.

Les rires succèdent aux larmes et les moqueries ne sont que des préludes à la bienveillance.

Des rencontres qui laissent un goût amer ou, au contraire, d'autres qui subliment ; la vie quoi.

A notre plus grand plaisir de partager prochainement La Vie Va avec vous !

Contacts Cie Papillons : **Caro** :06.83.05.50.59
Lolo : 06.71.15.34.2



Comité d'animation Arvieu-Pareloup

Pour le comité d'animation d'Arvieu-Pareloup, cette année s'achève sur une note de déception.

L'année 2020 avait pourtant bien commencé ... Mais suite à la covid-19 le programme des animations ne s'est pas déroulé comme prévu :

- Le 25 janvier s'est tenue l'assemblée générale ; une nouvelle équipe s'est mise en place pour créer un calendrier des festivités qui s'avérait bien rempli !!! De plus, de fraîches idées avaient été émises concernant le Mac d'Oc, afin de donner un nouvel élan à cette fête qui nous tient à coeur.
- Le quine a eu lieu le 26 Janvier et a connu un franc succès. Il s'est déroulé dans la bonne humeur et de nombreux participants étaient au rendez-vous. Nous tenons à remercier les commerçants, artisans et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.
- Le 1er août, devait se dérouler la traditionnelle fête des estivants, nous nous sommes rassemblés pour le banquet. Une cinquantaine de bénévoles étaient présents dans une ambiance festive tout en respectant les normes sanitaires.

C'est avec un goût amer que nous clôturons l'année



2020 et que nous croisons les doigts pour que l'année 2021 soit une année de festivités, de rencontres et d'échanges.



Prenez soin de vous et à l'année prochaine.

Voici le bureau pour l'année 2020 :

Président :	Benjamin FAU
Vice présidents :	Simon VEYRAC Damien VERNET
Trésoriers :	Valentin BOUDES Loïc FABIE Anthony CRESPIN
Secrétaires :	Cassandra Carmona Marine Cairou



Pour suivre les activités du comité : tripoo.com

Facebook "Comité d'Animation d'Arvieu" - Contact : arvieu.cdf@gmail.com

À ARVIEU NOUS FAISONS LA FÊTE ET NOUS LA FAISONS BIEN !

Familles Rurales d'Arvieu

Pour familles rurales association d'Arvieu c'était bien parti !

De nouvelles activités et de nombreux participants :
24 pour le yoga,
20 enfants pour les arts du cirque.

Les anciennes activités ont repris avec succès !
Ainsi pour le pilates : 21 personnes sont inscrites. Pour la musique, la cuisine, la couture : les fidèles sont au rendez-vous. Pour l'activité d'œnologie vous avez été nombreux à nous contacter. Bien entendu, votre envie de participer à cet atelier sera prise en compte. Nous sommes heureux de voir les Arvieunois aussi investis. Un grand merci pour votre participation.



Le confinement a hélas freiné notre élan mais, après celui-ci, l'aventure va continuer et c'est tant mieux !!!

Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter via la messagerie de la présidente en indiquant en objet familles rurales et nous faire part de vos souhaits, de vos envies : isa.gatineau@orange.fr.
N'hésitez pas à consulter la page facebook de familles rurales d'Arvieu pour vous tenir au courant des dernières actualités : <https://www.facebook.com/arvieu.familles.rurales/>
Portez vous bien ! Et très bonne année 2021 : que le bonheur soit au rendez-vous, dans vos coeurs et dans ceux de vos proches.



Comité des Fêtes de Saint-Martin-des-Faux

Une année 2020 qui marquera l'histoire.

Au cours de cette année très particulière, le comité des fêtes de Saint Martin des Faux souhaite apporter son soutien à l'ensemble des habitants du village et des alentours. Si cette crise sanitaire et économique a touché durement l'ensemble de nos concitoyens, elle a aussi impacté dans une moindre mesure les manifestations du comité des fêtes prévues en 2020.

Tout d'abord, alors que les préparatifs pour le quine, prévu le 4 avril 2020, étaient bien avancés, le président de la république annonce un premier confinement pour lutter contre la propagation du virus. Premier événement annulé !

L'épidémie semblant régresser, l'été laissait entrevoir de belles perspectives. Ainsi, le comité des fêtes se délocalisait pour proposer sa première et unique animation de l'année. C'est à Juillac, du côté de l'Aveyron-

naise Classic que tireuses, groupe électrogènes, planchas ont fonctionné et hydraté les amateurs de moto. Sans en oublier les gestes barrières (distanciation, gel hydro-alcoolique, lavage des mains, port du masque, désinfections...), les membres du comité se sont montrés bien motivés.

Le bureau tient à remercier l'ensemble de ses bénévoles ayant œuvré à l'organisation de cette manifestation ainsi que l'Aveyronnaise Classic pour avoir permis la tenue de ce stand. Une belle réussite pour une première et du beau spectacle dans la poussière de Juillac.

Fin de l'été, la situation sanitaire devenant à nouveau préoccupante, le repas du comité ne put se tenir. La « deuxième vague », bien là, le gouvernement mit en place un deuxième confinement qui priva également l'ensemble des festaires du village et des alentours de la traditionnelle fête de la Saint Martin.

Ne pouvant profiter de ce week-end tant attendu et imaginé, les membres du comité sortirent les albums souvenirs. Tous activèrent leurs réseaux pour dénicher des photos et des vidéos, des plus récentes aux plus anciennes et des plus drôles aux plus nostalgiques....

Pour apporter un peu de réconfort et du courage, pour aider à surmonter cette épreuve difficile du confinement, ces dossiers ont été partagés avec les habitants du village et avec tous les intéressés via les réseaux sociaux. En espérant avoir apporté un peu de gaieté.

Souhaitons pour 2021 de partager à nouveau de beaux moments de convivialité dans nos fêtes de village, autour d'un verre, accompagnés de nos amis, de nos familles, de nos proches...

« Convivialité » un mot qui manquera définitivement à 2020.



Nous vous souhaitons à tous, nos meilleurs vœux pour 2021.

Cyber Cantou et Club Bidouille

L'année 2020 a été très particulière et on s'en souviendra longtemps. Comme toutes les associations, nous avons été obligés d'interrompre nos activités pendant le confinement du printemps, ainsi qu'en automne.

Mais dès le début du déconfinement, le premier samedi du mois de juin, nous avons repris les permanences du Club Bidouille. De même, le Cyber-Cantou a rouvert ses portes, même si les ateliers n'ont repris qu'à la rentrée.

Des ateliers de généalogie à Vézins, puis un atelier de création de bandes dessinées ont pu avoir lieu, tout en respectant les consignes sanitaires.

L'association Arvieu Art de Vivre a gentiment prêté son local pour les permanences du Club Bidouille pour permettre le respect de distanciation en cas de mauvais temps car il y a de plus en plus de personnes de tous âges qui viennent aux permanences.



Nous notons avec plaisir que des initiatives similaires au club Bidouille d'Arvieu se développent dans d'autres endroits et dernièrement à Rodez.

Depuis début 2017 le Club Bidouille a traité des cas nombreux et divers et a acquis une certaine expérience. Aussi, nous avons affiché dans le local quelques recommandations concernant l'utilisation de quelques appareils les plus courants pour éviter certaines pannes et prolonger leur vie, ce qui est un des buts du club.

Aurélien Capou, secrétaire de l'association et surtout le bénévole spécialiste des téléphones et autres tablettes, ne peut plus participer aux permanences depuis le mois de septembre 2020, car il travaille désormais dans la région parisienne. Nous le remercions sincèrement pour son activité au sein de l'association et recherchons donc un(e) remplaçant(e) et de nouveaux bénévoles.

Comité des fêtes de Caplongue



Contact : Café Des Gens : 05 65 46 70 84 - Caplongue@mail.com

Le Bureau :

Co-présidents : Frédéric Marty, Raphaël Terris

Trésoriers : Brigitte Geoffroy, Stéphanie Degoute

Secrétaires : Florence Salabura, Marie Cellier

Caplongue 2020

VIDE-GRENIER

Et de nouveau un vide-grenier vagabond cette année pour Caplongue !! vagabond dans le temps et dans l'espace !

La 4^{ème} édition du vide-grenier de Caplongue a eu lieu le dimanche 27 septembre.

C'est à la salle des fêtes d'Arvieu que se sont retrouvés sous la houlette de Serge, notre maître de cérémonie, pas moins de 61 exposants et de nombreux chineurs et dénicheurs.

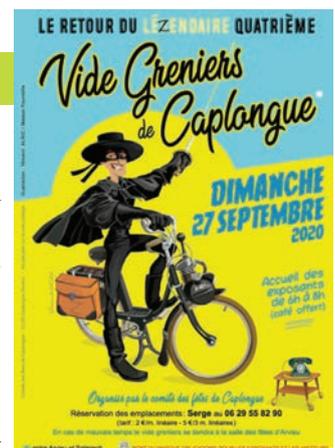
Une journée qui a permis en ces temps particuliers de partager de jolis moments et de mettre au jour les pépites tant recherchées par les uns et joyeusement cédées par les autres.

Si la **Saint-Gens** et la **Saint Saturnin** n'ont pas pu être fêtées cette année, c'est avec plaisir que les

caplongais se sont croisés au gré des ruelles du village et ont pu échanger sourires et papotages avec les nombreux nouveaux habitants.

Et oui ! joyeuses rencontres que ces bébés, enfants, ados, adultes et quelques animaux de compagnie qui sont venus s'installer de façon égrainée tout au long de cette année 2020.

Le comité de Caplongue leur souhaite la bienvenue et espère que 2021 permettra à chacun de se rattraper et de vivre ensemble les rendez-vous de fêtes habituelles, qui nous ont bien manqués !





Producteurs de goûts

Les Loco-Motivés

L'année 2020 aux Loco ?! On s'en souviendra !

Nous avons été très fortement impactés par le confinement du printemps 2020, et à de nombreux points de vue ! Les marchés étant fermés, de (très très) nombreuses personnes se sont tournées vers le système de drive pour continuer à faire leurs courses de premières nécessités !

Oui mais ! Avec toujours une augmentation régulière du nombre de paniers distribués (nous avons atteint les 300 paniers sur un mercredi en janvier 2020 !), nous étions déjà en tension sur pas mal de points (place dans notre local logistique, moyens matériels et humains pour assurer les livraisons, véhicules trop petits, etc, etc). Le confinement n'a fait qu'exacerber toutes ces tensions !

Et cerise sur le gâteau, c'était la période très creuse pour les légumes (et oui, en mars avril, les maraîchers, même les meilleurs n'arrivent pas encore à faire pousser des tomates en Aveyron...).

Cela a eu plusieurs effets :

- Accélération de la réflexion autour d'un changement, agrandissement, déménagement de notre local logistique. Même si rien n'est encore tranché aujourd'hui, nous avons lancé un 3ème accompagnement ADEFPAT, par un formateur extérieur, qui nous accompagne pour structurer notre réflexion, et pour la mener de manière objective. Daniel tient son rôle à merveille, et même si nous avons de nouveau

dû repousser la fin de cet accompagnement avec le second confinement, nous ne doutons pas que nous trouverons des solutions pragmatiques, réfléchies et sensées !

- Restructuration complète de notre organisation : la clôture des commandes est passée du lundi minuit au lundi 13h par exemple, pour nous permettre notamment de préparer les commandes avec un peu plus de sérénité, et de pouvoir assurer la distribution des paniers en respectant les contraintes sanitaires.

- Visibilité accrue au niveau national. Grisante et stimulante pour nous ! En effet, nous faisons partie des « vieux » drive ! Et même si nous n'avons que 9 ans, c'est suffisant pour répondre aux nombreuses questions que se posent tous les groupements en création, et qu'est-ce qu'ils sont nombreux ! Alors c'est très régulièrement que nous répondons à des groupements de Savoie, de l'Anjou ou encore de la Drôme, ou à des institutions (l'ANCES, l'OCDE, ou encore la CRESS).

Le défi pour 2021 ? Et non des moindres ! Retrouver une cohésion de groupe plus forte et l'envie renouvelée de poursuivre l'aventure !

Ce sont comme toujours les aspects humains qui ont été les plus difficiles à gérer cette année. Eh oui ! 40 personnalités à distance, ce n'était pas facile tous les jours !



Association Pueblo Latino

Les événements 2020

Samedi 18 janvier 2020 - Pueblo Invierno

Un concert organisé en partenariat avec Le Club à Rodez pour un Pueblo Invierno (Hiver en espagnol). Concert de salsa avec le groupe Locoson de Toulouse et Vinz.

Samedi 22 février 2020 - Carnaval

Un après-midi d'animations organisé à la salle des fêtes de Saint Martin des Faux : maquillage, coiffure, atelier musique et concert de l'atelier d'Arviéu.

Samedi 11 avril 2020 - Conférence en ligne sur la salsa pendant le confinement

En partenariat avec le Cantou, l'objectif était de proposer un temps musical pendant le confinement. Plusieurs musiciens, danseurs et partenaires ont pris la parole pour présenter chacun deux morceaux de salsa choisis.



Samedi 12 juin 2020 - Festival Pueblo Latino 2ème édition annulé

Été 2020 - Plusieurs répétitions publiques de l'Atelier d'Arviéu

Répétitions publiques au centre du village et à Caplongue.

Les perspectives 2021

La situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser d'évènement culturel en ce moment. Cependant les résidences artistiques sont elles toujours possibles.

Ainsi, nous accueillerons en résidence artistique Los Guayabo Brothers début janvier.

Pour l'édition 2021 du festival nous commençons doucement à préparer des choses en espérant la reprise des activités culturelles au printemps !

L'atelier d'Arviéu se nomme maintenant Los Choco's Latinos et se compose d'une vingtaine de musiciens amateurs qui répètent normalement le vendredi soir un répertoire de musique latine : ska, boléro, salsa et cumbia.

Sport Quilles Arvieunois

Président : Dominique BRU – Patrick MONTEILLET

Trésoriers : Damien VERNET – Marc FERRIEU

Secrétaire : Lisa BOUNHOL – Solenn BOUNHOL

Pas de résultats sportifs pour cette année 2020. Le club a accueilli de nouveaux licenciés, mais les conditions sanitaires n'ont pas permis de participer au championnat annuel ainsi qu'à toutes les autres compétitions.

Cette année, de nouveaux survêtements ont été commandés et remis aux joueurs. Une veste aux couleurs du club leur a été offerte.

Nous remercions la Mairie pour avoir financé le rajout de sable et pour avoir fermé le terrain du bas.

Nous espérons retrouver nos terrains pour la saison 2021 et pouvoir partager des moments conviviaux. Si des personnes souhaitent découvrir ce sport, c'est avec plaisir que les membres du club vous accueilleront.

Le Sport Quilles Arvieunois vous souhaite une bonne année 2021.



Teriya Mali



Après un gros investissement tant en heures de bénévolat qu'en finances pour réaliser la conduite en eau potable et l'implantation de 9 fontaines au village de Guana au Mali en 2019, l'association Teriya Mali a conduit en 2020 peu d'actions.

Le 21 février il y a eu la soirée Tarot au restaurant La Calmette. Tous les bénéfices ont été reversés à notre association. Merci à Noélie et Jean-Charles ainsi qu'à tous ceux qui ont permis cette soirée.

Le 17 juillet quelques membres de notre association ont rencontré la responsable de la Maison d'Enfants à Caractères Spéciaux (MECS) à Pont de Salars. L'idée

est d'établir des liens avec cette structure qui accueille des maliens mineurs. Echanger pour mieux comprendre... C'est aussi un objectif de Teriya Mali.

Le 5 août Teriya Mali a tenu un stand au marché d'Arviu avec une vitrine « tissu africain » qui a bien plu et tous les sacs cousus par deux bénévoles ont été vendus !

Le 27 septembre Teriya Mali était présent au vide grenier de Caplongue dans la salle d'Arviu.

La situation au Mali ne s'améliore pas. A la présence des Djihadistes au Nord s'ajoutent des conflits ethniques, en pays

Dogon en particulier.

Le coup d'Etat qui a eu lieu récemment crée un climat incertain. Et par dessus tous ces problèmes la COVID 19 n'a pas épargné ce pays si démuné au plan sanitaire et médical. Malgré tout cela la vie continue. Nos amis gardent espoir mais ... pas tous...

Les besoins au village de Guana sont énormes.

Nos futures actions s'orienteront une fois de plus vers l'Education. Notre assemblée générale n'a pas pu se tenir en 2020, cause pandémie mais le bureau actuel reste mobilisé et espère que 2021 sera plus paisible ici, au Mali et ailleurs...



Société de chasse



Pour cette nouvelle saison de chasse, en raison de la COVID, l'assemblée générale n'a pas eu lieu. Il n'y a donc pas eu de changement dans la constitution du bureau. Des lâchers de faisans et de perdrix ont été effectués mais à cause du confinement, la chasse du petit gibier a été mise en suspens laissant les chasseurs et leurs fidèles compagnons à l'arrêt.

Seule la chasse au gros gibier a été autorisée pour limiter les dégâts engendrés sur les cultures. Une saison sous le signe de la morosité, pas de quine, pas de repas le samedi lors des battues et surtout le repas des chasseurs et propriétaires a dû être annulé en raison des règles sanitaires.

Nous tenions à remercier la mairie pour la subven-

tion qui nous a été accordée, ce qui nous a permis de payer une partie du piano de cuisson et de l'évier.

Malgré la situation sanitaire, la Société de Chasse d'Arviéu vous souhaite de passer de bonnes fêtes et une bonne année 2021.

Président : Michel Lalorgue

Vice-président : Fabien Viguié

Trésorier : Rémi Canac

Vice-trésorier : Gaétan Grimal

Secrétaire : Cédric Clot

Vice-secrétaire : Jacky Buscaylet

Volley Club Arvieunois



Compte-tenu de longues périodes d'inactivité, liées au contexte sanitaire, les membres du Volley Club d'Arviéu ont évidemment été un peu frustrés en 2020. Cependant, cette année a quand même eu plusieurs points positifs. Ainsi, malgré la saison précédente tronquée, les résultats sportifs ont été plutôt satisfaisants.

Début septembre, après plusieurs mois d'arrêt, les joueuses et joueurs ont pu se retrouver avec plaisir sur un terrain de volley. Durant cette période, le club a également intégré de nouvelles recrues.

Parmi celles-ci, plusieurs n'avaient pas joué au volley depuis le lycée. Mais grâce à leur grande motivation et à la bonne ambiance, elles ont pu rapidement progresser durant les premiers entraînements de la saison. Cela a pu se concrétiser lors du premier match de championnat, qui s'est déroulé juste avant le second confinement, avec une belle victoire d'Arviéu.

Par ailleurs, le club s'affiche désormais sur les réseaux sociaux : ainsi, depuis la saison dernière, le club a mis en place une page sur Facebook (Volley

Club Arviéu). Enfin, trois sponsors se sont associés au club : l'épicerie d'Arviéu, le restaurant de la Calmette et la photographe Sylvie Hannover. Grâce à eux, l'équipe a pu acquérir de nouveaux ballons. Par ailleurs, de nouveaux maillots devraient être fournis après le confinement.

Si, depuis le reconfinement, les membres du club de volley ne peuvent plus se retrouver sur le terrain, ils gardent le lien régulièrement grâce aux réseaux sociaux. Et ils profitent notamment de cette période pour revoir certains points particuliers des règles du volley.





Un peu d'Histoire...

Montfranc

Lorsque l'on dit « Montfranc », les habitants d'Arviieu pensent « château ».

Combien ont eu la possibilité de franchir la porte de ce bâtiment emblématique d'Arviieu ?

Pour beaucoup, cette construction attise la curiosité. C'est un lieu magique mais aussi énigmatique.

Plusieurs questions se posent sur le nom du lieu, les anciens propriétaires et le bâtiment.



◆ Le lieu : Mas ou Montfranc :

En compulsant les registres d'état civil, le nom de Montfranc apparaît seulement en 1848.

Antérieurement, les divers habitants sont domiciliés soit : au Mas de la Borie, au Mas de la Métairie, ou au Mas d'Arviieu. Dans le Compois (cadastre) de 1667, le nom Montfranc n'apparaît sur aucune parcelle dans les environs d'Arviieu. Seulement le nom Mas y est souvent mentionné. Sur le cadastre Napoléonien, on y trouve le « Puech del Mas », situé au-dessus de Montfranc en direction d'Aurifeuille. Donc ce lieu est difficile à situer car près du village d'Arviieu mais aussi à La Creyssie, et sur la route du Mas Roux. On désigne à cette époque par Mas, la maison d'habitation et les différents bâtiments agricoles.

En le nommant Montfranc, on lui affecte un lieu précis. Montfranc signifie : lieu affranchi des diverses redevances où le roi était seigneur direct. Le seigneur de ce lieu n'avait donc aucun pouvoir pour rendre la justice. On peut imaginer que ce bien est propriété du Baron d'Arviieu, Jean d'Astugue, et que, lorsque ses biens sont vendus en 1750 à la famille de Vigouroux, la famille Blanc-Paulhe acquiert cette parcelle afin de résoudre certains différends avec le seigneur d'Arviieu. Mais ceci n'est qu'une supposition.

◆ Les anciens propriétaires : Blanc-Paulhe (ou Paulhy) et Bonnefous :

C'est en s'intéressant à ces deux familles, les Blanc-Paulhe et les Bonnefous que l'on peut faire un rapprochement entre Mas et Montfranc.

Au Mas d'Arviieu, il est fait mention de la famille Blanc-Paulhe (Paulhy). Il s'agit d'une grande famille bourgeoise qui possède de nombreux biens fonciers sur Arviieu et sur d'autres communes. Un Blanc-Paulhy est dit Sieur de Frontin et de Douach (Canet de Salars). Cette famille habite une grande maison dans le centre du village d'Arviieu. Une grande rivalité existe avec le seigneur d'Arviieu Jean d'Astugue. Celui-ci fait d'ailleurs assassiner, le 4 juin 1674, Charles Blanc-Paulhy.

En 1763, Marie Blanc-Paulhy épouse Léonard Bonnefous, bourgeois du Rouve d'Auriac-Lagast apparenté à la noblesse rurale (De Méjanès, De Pasturel, De Roquefeuil).

Léonard Bonnefous est issu d'une famille de bourgeois propriétaires fonciers, médecins, avocats.

En 1783, c'est le frère de Marie, Paul Blanc-Paulhe qui épouse sa voisine Jeanne Dufieu d'Aurifeuille (famille Gary), dans son acte de mariage il est : *propriétaire foncier habitant au mas*. Le jeune couple s'installe à Aurifeuille.

Des inimitiés ne tardent pas à voir le jour avec le Baron d'Arviieu, M. De Vigouroux. Plusieurs procès sont intentés par M. De Vigouroux contre

Montfranc (suite)

M. Bonnefous :

- en 1765 pour possession de chiens de chasse (privilège réservé au seigneur)
- plusieurs en 1770
- et le plus important en 1786 lorsque M. Bonnefous entreprend la construction du bâtiment auquel il veut donner la forme d'un château avec des tours. L'affaire est portée devant le Parlement de Toulouse qui statue en faveur de M. De Vigouroux. De ce fait, M. Bonnefous renonce aux tours plutôt que risquer de voir abîmer une construction dont il était fier. Ainsi Montfranc ne fut jamais un château et resta « maison bourgeoise ». A l'arrière du bâtiment, aux deux extrémités de la toiture, on distingue deux décrochages : s'agit-il des premières ébauches des deux tours qui n'ont jamais vu le jour ?

M. Bonnefous s'attribue le titre de seigneur de Frontin. 1789 arrive, avec la Révolution c'est à citoyen Bonnefous que l'on s'adresse.

Léonard Bonnefous et son fils sont repérés par les instances dirigeantes révolutionnaires de Rodez où ils sont admis et ils en deviennent des membres très actifs. Durant la persécution des religieux, Bonnefous est désigné pour dresser l'état de tous les prêtres infirmes et sexagénaires avant leur transfert pour la prison ou la déportation.

Lors de l'affaire d'Arvieu en 1793, le château est sac-cagé et pillé.

Les mairies voient le jour. Léonard Bonnefous est nommé maire en 1801. Cette famille occupera cette fonction pendant 60 ans entre 1801 et 1913. La Préfecture révoque deux fois Hippolyte Bonnefous pour insubordinations en 1851 et en 1879. En 1860, la commune passe un bail avec M. Bonnefous pour une pièce du château de Montfranc pour servir de maison commune (mairie) certainement jusqu'en 1879.

Les intérêts familiaux ne sont pas négligés et la fortune de la famille s'accroît. Au décès de M. Bonnefous Emile en 1857, dans sa succession, on trouve trois domaines : le Rouve d'Auriac-Lagast (125 ha.), Garrounelle à Calmont (66 ha.), Arvieu (45 ha.) plus une dizaine de rentes. À la vente des biens de M. De Vigouroux ruiné, Hippolyte Bonnefous achète l'étang, les moulins et des terres (12 ha.). Une fois par an, une grande pêche est organisée à l'étang. En 1870, il construit le château St. Louis. Les moulins, l'étang et diverses terres sont



vendues en 1920 à M. Gaubert ainsi que le château St. Louis (mairie actuelle). M. Gaubert le revend à la commune en 1928. D'autres biens sont vendus ; le Rouve en 1904, Garrounelle en 1925 et les vignes de Broquiès en 1923, 1928 et 1932.

La prospérité de la famille se termine. C'est l'heure de la décadence. Par manque de descendance pour les deux frères : Léonard est célibataire et Hippolyte a deux filles, Marie Gabrielle (1886 – 1980) et Marie Louise Clara (1889 – 1961), dites « Les Dames de Montfranc ». Marie Gabrielle épouse en 1925 son cousin germain Joseph Trémolières de Laissac (1876 – 1938). Ils n'ont pas eu d'enfant.

Le fermage du domaine d'Arvieu est la seule rentrée d'argent. Les revenus s'épuisent, la seule solution est la vente. Vers les années 1965/1970, M. Pouget acquiert le domaine agricole. Le château reste dans la famille. Il est transmis à la famille Auréjac de Saint Félix de Lunel. M. Auréjac ferme portes et fenêtres et le château s'endort pendant une vingtaine d'années, seulement réveillé par quelques intrus. La famille Auréjac le met en vente en 1989 et le vide du mobilier restant et de diverses archives. À partir de ce moment-là, plusieurs propriétaires vont se succéder.

♦ Le « château » :

Henri Grimal le décrit ainsi : « Grand édifice qui, du côté du levant domine le village et que l'on appelle faussement château de Montfranc. Dans cette propriété que l'on dirait sortie d'un conte de fée, le plus impressionnant est constitué par les

Montfranc (suite)

arbres plus que centenaires qui entourent et dominent l'habitation. »

Cet édifice de forme rectangulaire (environ 26,5 m. sur 11,5 m. ; 650 m² habitables) siège au centre d'un parc d'une superficie d'un hectare et demi. Il se compose d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un grenier. Le tout repose sur de magnifiques caves en voûte. En 1919, pour l'impôt sur les ouvertures M. Bonnefous déclare 31 portes et fenêtres. Sur le devant, on devine un jardin d'agrément par la présence d'un bassin ovale, sans grand intérêt architectural et surtout par les nombreux buis qui malheureusement manquent d'entretien depuis des décennies.

Au centre de la façade principale, la porte d'entrée est surmontée d'une tour rectangulaire dont le sommet fait office de pigeonnier. Au-dessus de la porte, sur le linteau de pierre on peut lire la date de 1787 qui nous précise l'origine de la construction. Est-ce le même bâtiment aujourd'hui ou a-t-il subi des modifications ? Une réfection de la toiture a eu lieu dans les années 1960. Dans les archives du château de Montfranc déposées à La Société Des Lettres rien

n'est mentionné sur ce bâtiment.

Une fois, l'entrée franchie, pas d'escalier majestueux ; sur la droite, la cuisine avec son sol recouvert de grandes dalles de pierres. Une imposante cheminée y occupe tout un pan de mur. Dans l'âtre, deux ouvertures donnent sur une pièce adjacente certainement pour la chauffer. Au-dessous d'une fenêtre, un potager a été aménagé. Les diverses salles sont en enfilade, on les penserait plus imposantes et plus majestueuses.

C'est l'intérieur d'une maison bourgeoise mais pas vraiment celui d'un château.

Et nous voilà en 2020, une nouvelle vie commence. Le château de Montfranc renaît ; beaucoup d'animation, des bruits résonnent à l'intérieur des murs et dans le parc.

Un nouvel avenir se fait jour. Souhaitons la réussite à ce groupe de jeunes qui font preuve de beaucoup d'initiatives, d'implication et de courage.

N'oublions pas que l'avenir se construit sur le passé.

Claudine BRU

Les Bonnefous propriétaires à Montfranc :

- 1 - Léonard Bourgeois né au Rouve vers 1733 / 1807
- 2 - Léonard Victor, médecin -1764 / 1832
- 3 - Paul Léonard Emile (dit Emile) médecin -1814 /1857
- 4 - Léonard François avocat et procureur de la République - 1848 / 1924
- Marie Hippolyte homme de loi- 1850 / 1902
- 5- Marie Clara Gabrielle -1886 / 1980
- Marie Louise Clara -1889 /1961

Sources :

- archives de L'Aveyron : états civil ; Compois ; Cadastre ; Minutes notaires 49 Q 191 Série 2M
- Société des Lettres : archives du Château de Montfranc
- Henri Grimal : l'affaire d'Arvieu





Nos artisans, commerçants entreprises et services

Merci de nous faire part de vos remarques, des évolutions ou des oublis concernant cette liste

• Agence immobilière

Sélection Habitat
SALEIL Nicolas
12120 Caplongue
06 61 10 20 81

• Agence Postale Communale

bureau ouvert le matin, du mardi
au samedi inclus,
de 10h à 12h30
Place de l'Église
05 65 46 77 21

• Agriculture, bricolage, jardi- nage

SARL SOCOPA
Avenue de Pareloup
12120 Arvieu
05 65 70 40 40

• Agriculture - Quincaillerie Bricolage - Jardinage - Outillage

UNICOR
Rue du Pradel
12120 Arvieu
05 65 46 76 88

• Annaëlle Gestion

Annaëlle LHERMITTE
Secrétaire indépendante
pour travaux ponctuels ou régu-
liers
06 16 37 13 23

• Artisan charpentier

SARL BARTHEZ
Avenue de Pareloup
12120 Arvieu
05 65 46 74 34

• Artisan couvreur

BOUNHOL Dominique et
Patrick
Girman-Bas
12120 Arvieu
05 65 46 74 52

• Artisan couvreur

BOUNHOL Arnaud
Saint-Martin-des-Faux
12410 Salles-Curan
06 33 47 50 08

• Artisan couvreur

BOUNHOL Gilles
Rue des Genêts
12120 Arvieu
05 65 74 26 10

• Artisan électricien/plombier

SALIS Bruno
Le bourg
12120 Cassagnes Bégonhès
05 65 74 20 93

• Artisan serrurerie/machines agricoles

JEANJEAN Sébastien
Lou Vallat
12120 Arvieu. 05 65 46 72 11

• Artisan maçon

CASTELBOU Florian
Le Fau de Dours
12120 Arvieu
05 65 67 34 02
ou 06 78 96 79 58

• Artisan maçon

CARRIERE Bertrand
Route de La Creyssie
12120 Arvieu
05 65 74 25 77
ou 06 83 13 02 04

• Artisan maçon

NESPOULOUS Stéphane
Caplongue
12120 Arvieu
05 65 46 76 78

• Artisan menuisier

SAS Menuiserie CROUZET
Rue des Bleuets
12120 Arvieu
05 65 74 24 37
ou 06 82 03 25 80

• Artisan peintre, électricien, plombier, carreleur

"Tommy Tous Travaux"
FERAZZA Tommy
Les Cazals 12120 Arvieu
05 65 78 73 08
ou 06 23 84 25 01

• Bar - Brasserie - Tabac - Presse

Au P'tit Bout d'Où ?
Avenue de La Poste

12120 Arvieu

Tel. 05 65 60 00 19

• Bar – Café

Café Des Gens
Caplongue 12120 Arvieu
06 62 95 79 16

• Bar de la Plage, snack, pizzeria

ouvert de juin à septembre
REGOURD Philippe
Cité de Pareloup,
12120 Arvieu
05 65 46 33 29

• Bière Paysanne Bio

VAYSSETTES JC
(GAEC La Calmettoise)
La Calmette - 12120 Arvieu
06 77 68 89 24

• Boucherie – Charcuterie

MARCILLAC Joris
Place du Marché
12120 Arvieu
05 65 69 60 55

• Boulangerie - Pâtisserie

SAINCT Laurent
Place du Marché
12120 Arvieu
05 65 46 75 42

• Camping

LE DOUMERGAL
CONTARINI Alain
Route de La Rivière
12120 Arvieu
05 65 59 49 88
06 47 89 14 14
06 60 17 64 45

• Camping BELLEVUE

Routaboul
12120 Arvieu
05 65 46 35 04

• Carrière d'Arvieu

SEVIGNE INDUSTRIES SA
12120 Arvieu
05 65 46 72 15

• **Christine FAGES**
Création graphiste & composition
visuelle tout support
contact@christine fages.fr
06 86 79 40 60 -christinefages.fr

• **Artiste professionnelle " El Sol Spectacles et enseignements**
Clés de Ciel'Sol
SALEIL Elodie
Caplongue
12120 Arvieu
06 85 07 47 37

• **Consultant formateur en marketing numérique**
GELVEZ César
12120 ARVIEU
06 65 12 88 19

• **Créateur Multimédia**
LAETIS - Solutions interactives
Place de l'église
12120 Arvieu
Tel. 05 65 74 70 97

• **Distributeur automatique**
CREDIT AGRICOLE
CB 24h/24
Avenue de la Poste
12120 Arvieu

• **Épicerie "Votre Marché"**
COSTES Florian
Place de l'Église
12120 Arvieu
05 65 69 29 66

• **Fabricant de poêles de masse**
Des poêles à bois écologiques
et confortables
UZUME SARL
Montplaisir (derrière la
SOCOPA)
12120 ARVIEU
Internet : uzume.fr
07 55 62 11 62

• **Fleuriste/Cadeaux**
Le Sabot de Vénus/ Chez
Simone
Artisanat : objets déco...
ROUQUETTE Nadège
Place du Marché
12120 Arvieu
05 65 69 74 33
06 31 51 12 54

**FOIRES À ARVIEU
TOUS LES PREMIERS
MERCREDIS DU MOIS**

• **Fruits - Légumes – Vins - Boissons**
RICCI Laurent

Avenue de Pareloup
12120 Arvieu
Tel. 05 65 46 72 17

• **Garagiste**
VIGROUX Thierry
Avenue de La Poste
12120 Arvieu
05 65 46 72 16

• **Coopérative Aveyron Brebis Bio**
Groupement de producteurs de
lait de brebis bio
www.aveyron-brebis-bio.fr
Std : 05 65 46 47 97

• **Espace de coworking**
Accueil de séminaires et forma-
tions
05 65 46 06 64
lejardin@arvieu.fr
site : lejardin.arvieu.fr

• **GROUPAMA**
Caisse locale d'ARVIEU
Impasse Les Tulipes
12120 Arvieu
05 65 74 21 37

• **Hôtel-restaurant**
AU BON ACCUEIL
PACHINS Jean-Pierre
Maître restaurateur
Place du Marché
12120 Arvieu
05 65 46 72 13

• **Hôtel-restaurant**
AUX BERGES DE PARELOUP
TERRAL-COSTES
Saint-Martin-des-Faux
12120 Arvieu. 05 6546 35 09

• **Hôtel-restaurant**
GAUBERT Isabelle
Saint-Martin-des-Faux
12410 Salles-Curan
05 65 46 35 00

• **Infirmières d'Arvieu**
Avenue de la Poste
07 86 53 21 28

• **Ingénierie, conseil, services et formation**
LAPONIA
Transition énergétique, écolo-
gique et sociale
07 87 02 82 06

• **Le Chat Moustache**
Artisan Designer numérique
découpe laser
Caplongue
12120 Arvieu
06 83 17 25 32
<https://www.lechatmoustache.com>

• **Les Locomotivés (Assoc.)**
Produits locaux
Commande sur internet
Pour Arvieu, livraison le mer-
credi
06 16 63 20 33
05 65 46 47 46

• **Les Patri'Minots**
Animation et valorisation du
patrimoine
07 64 05 41 75
patriminots@gmail.com
<http://www.patriminots.com>

• **Maintenance informatique (matériel et logiciel)**
MORAL Nicolas
Caplongue 12120 Arvieu
06 73 95 83 27
nim.cores@gmail.com

• **Maison de Services au Public**
MSAP
Le Cantou
12120 Arvieu
05 65 46 06 06

**Marché dans le village
le 1er mercredi du mois
Marché et Vide-greniers
le mercredi matin
en juillet et août**

• **Masseuse - Kinésithérapeute**
MOULS Catherine
Permanence d'Arvieu
Sur rendez-vous
Avenue de la Poste
05 65 46 36 21

• **Médiathèque – Cyber-base**

Le Cantou
Place de l'église
12120 Arvieu
05 65 46 06 06

• **Office de Tourisme
(Bureau d'Information
Touristique)**

Place de l'église
D'avril à oct.
05 65 46 06 07.
Horaires sur le site
www.arvieu.fr

• **Ostéopathe**

MICHEL Axel
Permanence d'Arvieu
Sur rendez-vous
Avenue de la Poste
Tel. 07 69 32 99 63

• **Pédicure – Podologue**

RIGAL Myriam
Permanence d'Arvieu
Sur rendez-vous
Avenue de la Poste
Tel. 05 65 68 79 66

• **Point Info Seniors**

Sur RDV le 4^{ème} jeudi du mois
8, route du Claux
12780 Vezins de Lévézou
06 75 73 33 57
ou 06 75 73 42 03

• **Produits fermiers (volailles)**

ALARY Pierre
Espinouzet
12120 Arvieu
05 65 74 24 67

• **Produits fermiers (volailles)**

GARY Éliette
La Calmette
12120 Arvieu
05 65 46 75 48

• **Produits du terroir**

Canards gras, visites guidées,
goûters à la ferme
JEANJEAN Céline
12120 Arvieu
05 65 6719 57
ou 06 33 86 95 37

• **Produits de la ferme
Agriculture biologique
Pommes de terre, viande, plats
cuisinés en conserve...**

GAEC de Montredon
Saint Martin des Faux
12120 Arvieu
05 65 72 39 74

• **Maraichage**

VALETTE Béatrice
Moulin Cazottes
12120 ARVIEU
06 83 85 09 94

• **NETEDEN 12**

MARTY Claude
Fau de Dours
06 88 42 10 98

• **Restaurant La Calmette**

VAYSSETTES Noélie
La Calmette
12120 Arvieu
06 24 24 03 83

• **Station-service municipale
et station de recharge pour
véhicules électriques**

7j/7, 24h/24
Avenue de la Poste

• **Studio de création //
Communication visuelle**

Maison Fourmille
Le Jardin d'Arvieu
Place de l'église - 12120 Arvieu
06 30 62 01 72
www.maison-fourmille.fr

• **Taxi**

Boussaguet Taxi
06 80 06 33 99

• **Transporteur, Négociant**

RICCI Laurent
Avenue de Pareloup
12120 Arvieu
05 65 46 72 17

• **Travaux agricoles**

JULIEN Serge
Clauzelles
12120 Arvieu
06 89 71 18 02

• **Travaux agricoles et travaux
publics**

BONNEFOUS et Fils (SARL)
Dours
12120 Arvieu
05 65 46 72 19

• **Travaux agricoles et travaux
publics**

CANAC Frères
Bellevue
12120 Arvieu
05 65 74 22 40
ou 06 08 22 13 32

• **Travaux agricoles**

E.T.A CANAC Rémi
12120 Arvieu
05 65 74 24 96
ou 06 83 01 02 33

• **Elagages – exploitation
forestière**

ROBIN DES BOIS
VINCENT Jean-François
Espinous
12120 ARVIEU

• **VUE D'ICI**

Conseil et création en
communication graphique
gestion réseaux sociaux
Flore CUTULI LEBERTRE
12120 Arvieu
07 81 20 15 64
cutuliflore@gmail.com

AUTO-ENTREPRENEURS

• **Plats cuisinés**

Les Farçous du Lévézou
LOUARD Sandra
Lotissement La Lande
06 32 23 76 72

• **Travaux mini-pelle**

CLOT Ludovic
Aurifeuille
12120 Arvieu
06 85 48 70 53
ou 05 65 74 22 90

Appels d'urgence et de santé



URGENCES SANTE

SAMU de Rodez : Tél. 15

Pompiers : Tél. 18 ou 112

**Centre hospitalier
ZAC de Bourran Rodez
05 65 55 12 12**

MÉDECINS

**Cabinet médical
Salmiech
05 65 46 75 07**

**Cabinet Médical
Cassagnes-Bégonhès
05 65 45 74 49**

**Cabinet médical
Pont-de-Salars
05 65 46 85 50**

**Maison de santé rurale
Salles-Curan
05 65 46 12 12**

**Cabinet médical
Villefranche de Panat
05 65 46 51 38
ou 05 65 69 46 52**

PHARMACIES

**Pharmacie Ferrieu
Salmiech
05 65 46 75 01**

**Pharmacie Boudes - Ferrieu
Cassagnes Bégonhès
05 65 46 72 20**

**Pharmacie Dadoun-Maurel
Villefranche de Panat
05 65 46 55 20**

**Pharmacie Solignac
Pont de Salars
05 65 46 84 29**

**Pharmacie Vermorel
Salles Curan
05 65 46 34 10**

ESPACE DE SANTÉ - ARVIEU

Avenue de La Poste
(ancienne Poste) à Arvieu - 12120

**Le cabinet des
Infirmières libérales**
Sandrine WILFRID,
Laurence VERGNES et
Stéphanie BERTRAND.
Contact : 07.86.53.21.28

Masseuse - Kinésithérapeute
Catherine MOULS
05 65 46 36 21 - sur rendez-vous

Ostéopathe
Axel MICHEL
07 69 32 99 63 - sur rendez-vous
Site internet :
<https://www.axelmichelosteopathe.com/>

Pédicure - Podologue
Myriam RIGAL
05 65 68 79 66 - sur rendez-vous

ASSISTANTE SOCIALE RÉGIME GÉNÉRAL OU AGRICOLE

**Pour un rendez-vous :
Centre Médico-social,
4 rue François Mazerq à Rodez
Tel. 05.65.76.52.80**

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ, EAU, TÉLÉPHONE

Sécurité et dépannage ENEDIS : 0810 33 30 12
Entretien réseaux d'eau potable SOGEDO : 05 65 69 18 10
Telecom – dérangement : 1013

POINT INFO SENIORS

**Permanences mensuelles
au Cantou
SUR RENDEZ-VOUS
le 4ème jeudi du mois
de 10h à 12h
06 75 73 33 57 ou 06 75 73 42 03**



AUTRES SERVICES D'URGENCE

Gendarmerie Nationale
Cassagnes-Bégonhès
05 65 46 70 02
Salles-Curan
05 65 46 33 02
Pont-de-Salars
05 65 46 82 01